

Un monde meilleur

Le programme du Parti communiste-ouvrier

Mansoor Hekmat



1.1. Bases sociales et intellectuelles du communisme ouvrier

Un monde meilleur

Changer le monde pour en créer un meilleur a été, tout au long de l'histoire de l'humanité, une aspiration profonde. Il est vrai que le monde d'aujourd'hui est dominé par des idées fatalistes, religieuses ou non, qui considèrent comme inévitable la sinistre situation actuelle de l'humanité. Néanmoins, l'action, la vie réelle des gens révèlent un espoir solidement ancré dans la possibilité d'un futur meilleur, et même son inéluctabilité. Cet espoir que le monde de demain sera libéré des inégalités actuelles, des difficultés et des privations, l'idée que les gens pourront, individuellement et collectivement, influencer la forme du monde à venir, est profondément enracinée. C'est elle qui guide la vie et l'action d'un grand nombre de gens.

Le communisme ouvrier, avant toute chose, appartient à cette inébranlable espoir de personnes innombrables, de générations successives, pour qui construire un monde futur meilleur de leur propres mains est à la fois nécessaire et possible.

Liberté, égalité, prospérité

Il est clair que l'image que tout un chacun se fait d'un monde idéal n'est identique. Pourtant, au long de l'histoire de l'humanité, certaines idées sont devenues synonyme de bonheur humain et de progrès social, si bien qu'elles constituent aujourd'hui les principes essentiels du vocabulaire politique à l'échelle mondiale.

Ces idéaux forment précisément les fondations intellectuelles du communisme ouvrier. Le communisme ouvrier est un mouvement pour changer le monde et bâtir une société libre, égale, humaine et prospère.

Lutte de classe : prolétariat et bourgeoisie

Cependant, les communistes ouvriers ne sont pas juste des réformateurs utopistes et des sauveurs héroïques de l'humanité. La société communiste n'est pas une recette conçue par de bienveillants je-sais-tout. Le communisme ouvrier est un mouvement qui naît de la société capitaliste elle-même, un mouvement qui reflète les conceptions, les idéaux et les revendications de la majeure partie de cette même société.

L'histoire de toutes les sociétés jusqu'à ce jour a été celle de la lutte des classes. Une lutte ininterrompue, parfois cachée et parfois ouverte, entre exploitateurs et les exploités, oppresseurs et les opprimés, à différentes époques et dans différentes sociétés. Cette lutte des classes est la principale source de transformation sociale. Les sociétés antérieures étaient construites selon une hiérarchie complexe de classes et de couches sociales. La société capitaliste, cependant, a grandement simplifié cette division. Malgré la variété des emplois et la division extensive du travail, la société actuelle est organisée autour des deux principales classes opposées, les travailleurs et les capitalistes, ou encore, le prolétariat et la bourgeoisie.

L'opposition entre ces deux camps est, fondamentalement, la source d'une multiplicité de conflits économiques, politiques, intellectuels et culturels dans la société existante. Non seulement la vie politique et économique, mais aussi culturelle, intellectuelle et scientifique de l'humanité actuelle – des domaines qui apparaissent comme indépendants des classes – portent la marque de cette division centrale dans la société capitaliste moderne. Le camp du prolétariat, des travailleurs, malgré la variété d'idées, de tendances et de partis en son sein, représente la volonté de changer le système en faveur des pauvres et des opprimés. Le camp de la bourgeoisie – là encore dans ses différents courants de pensée, ses partis politiques, ses penseurs et ses leaders – tient pour la préservation du status quo, la protection du système capitaliste et des privilèges économiques et politiques de la bourgeoisie, face au désir d'égalité et de liberté des travailleurs.

Le communisme ouvrier naît de la lutte de classes. Il appartient au camp du prolétariat. Le communisme ouvrier est le mouvement révolutionnaire de la classe ouvrière pour renverser le système capitaliste et créer une nouvelle société sans classes et sans exploitation.

Le communisme ouvrier

Cependant, la liberté et l'égalité, pas plus que l'idée d'abolition des classes et de l'exploitation, ne sont pas exclusifs au communisme ouvrier. Ces objectifs ont déjà été le mot d'ordre d'autres mouvements et d'autres classes opprimées dans les sociétés antérieures. Ce qui distingue le communisme ouvrier, c'est le fait qu'il émerge en opposition avec le capitalisme, c'est-à-dire le dernier et le plus moderne des systèmes de classes.

Le communisme ouvrier est le mouvement social du prolétariat, une classe qui est elle-même un produit du capitalisme et de la production industrielle moderne, la principale classe exploitée de ce système. C'est une classe qui vit de la vente de sa force de travail et n'a aucun autre moyen de vivre que sa force de travail. Le prolétaire n'est ni un esclave, ni un serf, ni un artisan; il n'appartient à personne, pas plus qu'il ne possède ses moyens de production. Il est à la fois libre et forcé de vendre sa force de travail au capital.

Les principes sociaux du communisme ouvrier proviennent d'une critique des fondements économiques, sociaux et intellectuels du capitalisme. Cette critique est fondée du point de vue de la

classe salariée, et de ce fait, elle est globale et révolutionnaire. La conception que les travailleurs se font de la liberté, de l'égalité et du bonheur humain est, et à toujours été dans les sociétés passées, un reflet des rapports sociaux existants et de sa propre position vis-à-vis de la production et de la propriété. La conception de la liberté d'un esclave ne pouvait pas aller au delà de l'abolition de l'esclavage, et celle de l'égalité d'un serf ou d'un artisan urbain ne pouvaient être autre chose que l'égalité du droit de propriété. Mais avec l'émergence du prolétariat, alors que la grande masse des producteurs était libre de toute forme de propriété sur les moyens de production, une classe dont les liens économiques et l'exploitation est précisément fondée sur sa liberté juridique, les concepts de liberté et d'égalité ont changés. Le prolétariat ne peut se libérer lui-même, sans une société qui soit également libéré des divisions de classes et de la propriété privée des moyens de production. L'égalité n'est pas une simple notion juridique, mais aussi, et fondamentalement, une notion sociale et économique.

Avec le marxisme, la critique prolétarienne du capitalisme, le mouvement communiste ouvrier et ses conceptions sociales ont émergé de la révolution industrielle, atteignant une cohérence, une clarté et une vigueur théorique immense. Le mouvement communiste ouvrier a depuis été inséparablement lié au marxisme et à la critique marxiste de l'économie politique de la société capitaliste.

Le communisme ouvrier est un mouvement social qui est né avec l'émergence du capitalisme et de la classe salariée; il représente la critique ouvrière la plus profonde et la plus universelle du capitalisme et de ses maux. Les objectifs et le programme pratique de ce mouvement sont basés sur la critique marxiste des fondements du capitalisme contemporain, c'est-à-dire de la forme la plus moderne et la plus avancée de la société de classes.

Le communisme ouvrier n'est pas un mouvement séparé de la classe ouvrière. Il n'a pas d'intérêts distincts de ceux de la classe ouvrière dans son ensemble. Ce qui le distingue ce mouvement des autres mouvements de travailleurs est, premièrement, que dans les luttes de classes dans différents pays, l se fait toujours le défenseur de l'unité et des intérêts communs des travailleurs du monde entier, et deuxièmement, que dans les différentes étapes de ces luttes, il représente les intérêts de la classe ouvrière dans son ensemble. Ainsi, le communisme ouvrier est le mouvement de la section la plus avancée de la classe ouvrière, qui comprend le but ultime et les conditions et pré-requis de la victoire et essaie de rallier les différentes sections de la classe ouvrière.

1.2. Le capitalisme

Un bilan

Le système capitaliste est derrière tous les maux qui sont le fardeau de l'humanité aujourd'hui. La pauvreté, la privation, la discrimination, l'inégalité, la répression politique, l'ignorance, la bigoterie, l'arriération culturelle, le chômage, l'absence de logement, l'insécurité économique et politique, la corruption et le crime sont les produits inévitables de ce système. Il ne fait pas de doute que les apologistes bourgeois se précipiteront pour nous dire que tout cela n'a pas été inventé par le capitalisme, mais que tout cela existait avant, que l'exploitation, la répression, la discrimination, l'oppression des femmes, l'ignorance, les préjugés, la religion et la prostitution, sont plus ou moins aussi vieux que la société humaine elle-même.

Ce qui est important ici, c'est le fait que, premièrement, tous ces problèmes ont trouvé une nouvelle signification dans cette société, correspondant aux besoins du capitalisme. Ils ont été constamment

reproduits comme des parties intégrales du système capitaliste moderne. La source de la pauvreté, de la faim, du chômage, de l'absence de logements et de l'insécurité économique à la fin du XXe siècle est le système économique en place. La dictature brutale, la guerre, les génocides et les répressions qui définissent la vie de centaines de millions de personnes aujourd'hui puisent leur rationalité dans les besoins du système qui dirige le monde actuel et en sert les intérêts particuliers. L'oppression actuelle des femmes aujourd'hui n'est pas le résultat d'une économie et d'une morale médiévale, mais le produit de la société actuelle avec son système économique et social et ses valeurs morales.

Deuxièmement, c'est la bourgeoisie et le système capitaliste eux-mêmes qui résistent continuellement à l'effort populaire pour éradiquer ces maux. L'obstacle aux luttes des travailleurs pour améliorer leurs conditions de vie et les droits civils n'est rien d'autre que la bourgeoisie, ses gouvernements, ses partis et ses apologistes. Partout où le peuple se soulève dans les régions les plus pauvres pour prendre en charge sa propre vie, la première barrière qu'ils rencontrent sont les forces armées de la bourgeoisie locale et internationale. C'est l'état bourgeois, son énorme appareil de propagande et de médias, ses institutions religieuses, ses traditions, sa morale et son système éducatif qui forment les mentalités arriérées et les préjugés de génération en génération. Il ne fait aucun doute que c'est le capitalisme et la bourgeoisie qui se mettent en travers du chemin de millions de personnes menées aux extrémités et qui recherchent, plus ou moins clairement, les contours d'une société nouvelle, digne et humaine, qui veulent changer ce système.

Aujourd'hui, à la fin du XXe s., avec la montée en puissance de la globalisation du capitalisme et au beau milieu de la plus grande des révolutions technologiques, l'humanité se trouve placée dans la période la plus critique de son histoire. Les conditions de survie physiques les plus rudes sont le lot quotidien de millions de personnes, des pays pauvres de l'Afrique et de l'Asie jusqu'aux capitales occidentales. Pour les pays les plus arriérés, l'espoir du développement économique est maintenant totalement brisé. Le rêve de la croissance économique a ouvert la voie d'un cauchemar permanent de famine, de privations et de maladies. Dans l'Europe avancée et aux USA, la succession d'années de récession, les promesses misérables de la "croissance sans emploi" portent le même projet de cauchemar pour des millions de familles ouvrières. Tout autour du monde, guerres et génocides font des ravages. Les volte-face culturelles et intellectuelles progressent : résurgence du fanatisme religieux, du chauvinisme mâle, racisme, tribalisme et fascisme, désagrégation des droits individuels et du statut dans la société, abandon complet de la vie de millions de personnes, jeunes et vieilles, à la merci du marché libre. Dans la plupart des pays, le crime organisé est devenu un fait permanent de la vie et une partie intégrante du fonctionnement économique et politique de la société. La drogue et le pouvoir croissant des réseaux criminels engagé dans la production et le trafic de drogues est maintenant un problème international insoluble. Le système capitaliste et la primauté du profit ont exposé l'environnement à de graves dangers et à des dégâts irréparables. Les penseurs et les analystes bourgeois n'essaient même pas de dire qu'ils ont une solution à tous ces problèmes. Voilà la réalité du capitalisme actuel : un futur horrifiant pour l'humanité toute entière.

Les fondements du capitalisme

La société actuelle est sans aucun doute complexe et sophistiquée. Des milliards de personnes sont en interaction permanente dans un étalage élaboré de relations économiques, sociales et politiques. La technologie et la production ont pris des proportions gigantesques. La vie culturelle et intellectuelle de l'humanité, tout autant que ses problèmes et ses difficultés, est large et diverse. Mais cette complexité ne fait que maintenir hors de vue les réalités simples et compréhensibles qui forment le tissu économique et social du monde capitaliste.

Comme tout autre système de classe, le capitalisme est fondé sur l'exploitation des producteurs directs – l'appropriation d'une partie de leur produit par les classes dirigeantes. La caractères spécifique de tout système social, à différentes époques, repose dans la manière particulière dont l'exploitation prend place dans chaque système. Dans l'esclavage, non seulement la production, mais aussi l'esclave lui-même appartenait au propriétaire. Il travaillait pour lui, et en retour, était conservé en vie. Dans le système féodal, les paysans, soit donnaient une partie de leur part au seigneur féodal, soit faisaient un certain nombre d'heures de travail forcé ou non-payé. Sous le capitalisme, l'exploitation a de toutes autres bases.

Ici, les principaux producteurs, c'est-à-dire les travailleurs, sont libres; ils n'appartiennent à personne, ne sont l'apanage d'aucun état, ne sont liés à aucun seigneur. Ils possèdent et contrôlent leur propre corps et leur force de travail. Mais ils sont également "libres" dans un autre sens : ils sont "libres" de la possession des moyens de production, et ainsi, de vivre; ils doivent vendre leur force de travail pour une certaine durée de temps, en échange d'un salaire, à la classe capitaliste, c'est-à-dire à une petite minorité qui possède et monopolise les moyens de production. Les travailleurs doivent ensuite acheter leurs moyens de subsistance – les biens qu'ils ont eux-mêmes produit – sur le marché capitaliste. L'essence du capitalisme, la base de l'exploitation, est le fait que, d'un côté, le travail est une marchandise et que, de l'autre, les moyens de production sont la propriété privée de la classe capitaliste.

Sans travail vivant, la force de travail qui permet aux instruments de travail de fonctionner et de créer de nouveaux produits, l'existence de la société, la survie même des êtres humains et la satisfaction de leurs besoins, est inconcevable. C'est vrai dans n'importe quel système. Mais dans le capitalisme, la force de travail et les moyens de production sont isolés l'un de l'autre par les murs de la propriété privée; ils sont des marchandises et leurs propriétaires doivent se rencontrer sur le marché. En face d'eux, les propriétaires de ces marchandises entrent dans une transaction libre et égale : le travailleur ou la travailleuse vend sa force de travail pour une certaine période, en échange d'un salaire, au capitaliste, c'est-à-dire au propriétaire des moyens de production; le capitaliste emploie cette force de travail pour produire de nouveaux produits. Ces marchandises sont ensuite vendues sur le marché et le revenu est employé, comme capital, pour lancer un nouveau cycle de production.

Pourtant, derrière cet échange apparemment égal entre le travail et le capital, se trouve une énorme inégalité; une inégalité qui définit le lot commun de l'humanité aujourd'hui, et dont l'élimination est la condition d'une société libre. Avec les salaires, les travailleurs ne reçoivent que ce qu'ils ont vendu, c'est-à-dire leur capacité de travail et de continuer à exister sur le marché du travail. Mais par ce travail quotidien, la classe ouvrière assure seulement la continuation de son existence, sa survie comme vendeur quotidien de force de travail. Mais dans ce processus, le capital s'accroît et s'accumule. La force de travail est une puissance créatrice, elle génère une valeur nouvelle pour son acheteur. La valeur des marchandises et des services produite par le travailleur dans n'importe quel cycle du processus de production est plus grande que la part que le travailleur reçoit et que celle qui va dans l'usure et la réparation des matériaux usés. Cette valeur supplémentaire, ou plus-value, prend la forme d'une immense accumulation de marchandises, qui appartient automatiquement à la classe capitaliste, et qui augmente la masse de son capital, par la vertu de la propriété de la classe capitaliste sur les moyens de production. La force de travail, dans son échange avec le capital ne fait que se reproduire, alors que le capital, dans son échange avec le travail, s'accroît. La capacité créatrice de la force de travail et l'activité productive de la classe ouvrière se reflète dans la naissance d'un nouveau capital pour la classe capitaliste. Plus et mieux la classe ouvrière travaille, plus le capital acquiert de puissance. Le gigantesque pouvoir du capital dans le monde actuel et sa domination toujours plus grande sur la vie économique, politique et intellectuelle de milliards d'habitants de la terre, n'est rien d'autre que l'image inversée du pouvoir créateur du travail et l'humanité travailleuse.

Ainsi, l'exploitation dans la société capitaliste prend place sans joug sur les épaules et sans chaînes aux

pieds des producteurs, par le moyen du marché et de l'échange libre et égal de marchandises. C'est le trait fondamental du capitalisme qui le distingue dans son essence de tous les systèmes antérieurs.

La plus-value obtenue par l'exploitation de la classe ouvrière est divisée entre différentes sections de la classe capitaliste, essentiellement à travers les mécanismes du marché et les politiques fiscales et monétaires de l'état. Le profit, l'intérêt et la rente sont les formes majeures dans lesquelles différents capitaux partagent les fruits de cette exploitation de classe. La compétition des capitaux sur le marché détermine la part de chaque branche, unité et entreprise capitaliste.

Mais ce n'est pas tout. Cette plus-value paye le coût intégral de l'appareil d'état de la bourgeoisie, son armée et son administration, de ses institutions idéologiques et culturelles, et l'entretien de tous ceux qui, à travers ces institutions, maintiennent le pouvoir de la bourgeoisie. Par son travail, la classe ouvrière paye le coût de la classe dirigeante, l'augmentation incessante de capital et la domination politique, culturelle et intellectuelle de la bourgeoisie sur la classe ouvrière et la société toute entière.

Avec l'accumulation de capital, la masse des marchandises qui forment la richesse de la société bourgeoise augmente. L'un des résultats inévitables de ce processus d'accumulation est l'accélération continue du progrès technologique et l'augmentation de la masse et de la capacité des moyens de production que la classe ouvrière met en action dans chaque nouveau cycle du processus de production. Mais, comparée à la croissance de la richesse sociale et des forces productives, la classe ouvrière devient, relativement de plus en plus pauvre. En dépit d'une croissance graduelle et limitée, en termes absolus, des conditions de vie des travailleurs, la part de la richesse sociale perçue par la classe ouvrière décline rapidement, et le fossé entre les conditions de vie de la classe ouvrière et les conditions les plus élevées rendues possibles par son propre travail s'élargit. Plus la société s'enrichit, plus la section formée par les travailleurs s'appauvrit.

Le progrès technologique et l'augmentation de la productivité du travail signifie que la force de travail vivant est de plus en plus remplacée par les machines et les systèmes automatiques. Dans une société libre et humaine, cela signifie plus de temps libre et de loisirs pour tous. Mais dans la société capitaliste, où la force de travail et les moyens de production sont seulement autant de marchandises que le capital emploie pour faire des profits, la substitution des machines aux humains se manifeste par le chômage permanent d'une section qui se voit maintenant déniée la possibilité même de gagner sa vie. L'apparition d'une armée de réserve de travailleurs qui n'ont même plus la possibilité de vendre leur force de travail est le résultat inévitable du processus d'accumulation du capital et en même temps, la condition de la production capitaliste. L'existence de cette armée de réserve de chômeurs, soutenue essentiellement par la section employée de la classe ouvrière elle-même; renforce la compétition dans les rangs de la classe ouvrière et maintient les salaires à leur plus bas niveau social possible. Cette armée de réserve permet également au capital de modifier plus facilement le volume de sa force de travail employée en proportion des besoins du marché. Le chômage massif n'est pas un effet secondaire du marché, ou le résultat d'une mauvaise politique de quelque gouvernement. C'est une part inhérente du fonctionnement du capitalisme et du processus d'accumulation du capital.

Les crises économiques périodiques avec leurs catastrophes économiques et leurs conséquences sociales sont un trait inévitable du système capitaliste. Ces crises jaillissent essentiellement des contradictions fondamentales au sein du processus d'accumulation lui-même : alors que le travail est la source de la plus-value et du profit, le processus d'accumulation et l'inévitable progrès technologique diminuent constamment le ratio de la force de travail par rapport aux moyens de production. La plus-value qui est produite, même si elle croît en termes absolus, ne peut normalement pas se maintenir avec la croissance du capital avancé. Par les lois matérielles du processus d'accumulation lui-même, donc, le taux de profit a une inévitable tendance à chuter. L'activité incessante pour retarder cette tendance et maintenir le taux de profit, spécialement à travers l'intensification de l'exploitation et la réduction de la part de la richesse sociale obtenue par la classe ouvrière – payée sous la forme de salaires, de services

publics, etc. – est le business quotidien de la classe capitaliste, de ses divers gouvernements, et du large corps des économistes bourgeois, des managers et des experts tout autour du monde.

Néanmoins, les contradictions internes du capital et la tendance à la chute du taux de profit, se manifestent périodiquement et jettent le système tout entier dans une crise profonde. Les périodes de stagnation et de crises ne sont pas seulement les signes et les symptômes de l'intensification des contradictions internes du capital, mais aussi les mécanismes pratiques de l'allègement et de la reconstruction du capital. La compétition entre les différentes sections du capital augmente et beaucoup sont conduites à la banqueroute. Les capitaux les plus faibles sont éliminés, améliorant les conditions de rentabilité pour ceux qui restent. D'un autre côté, la classe capitaliste et son état s'engage dans une large offensive sur les conditions de vie des travailleurs. Les rangs des chômeurs augmentent et l'exploitation de la classe ouvrière dans son ensemble s'intensifie.

Le capital émerge de chaque crise plus centralisé. Ainsi, la crise suivante prend des dimensions plus larges et plus profondes et donne lieu à une compétition plus sévère et à des conflits au sein de la classe capitaliste. Les perspectives sociales deviennent chaque jour plus sombres et plus terrifiantes.

Les conséquences des contradictions du système capitaliste et de ses crises ne sont pas confinées à la sphère économique. Les guerres et les dévastations régionales et globales, le militarisme et les agressions militaires, les états policiers et autocratiques, les personnes, particulièrement les travailleurs, privées de leurs droits civils et politiques, la montée du terrorisme d'état, la résurgence de l'extrême-droite, et des tendances religieuses, nationalistes, racistes et misogynes – voilà les réalités du capitalisme contemporain, particulièrement en période de crise.

L'état et la superstructure politique

Les analystes bourgeois dépeignent l'état comme une administration nécessaire pour l'administration de la société dans l'intérêt commun de tous; une institution supposée donner corps à la volonté collective et renforcer son pouvoir combiné. On nous dit que les lois existantes sont un recueil de principes naturels évidents, acceptés par tous, que l'état garantit et transforme en force. Se représenter l'état comme un corps autonome au dessus des intérêts de classe antagonistes est la pierre angulaire de l'idéologie bourgeoise. Cette idée est plus ancrée parmi les personnes des pays occidentaux avancés, qui ont eu des systèmes parlementaires plus stables. Mais même dans les pays les moins développés, en dépit de l'existence d'autocraties et d'états policiers, et malgré le peu de confiance des gens dans les états existants, l'idée de la nécessité de l'état n'est pas questionnée; voir l'état comme une institution responsable de la direction de la société est profondément ancrée. L'extension du rôle économique de l'états, notamment dans le domaine des services publics et du contrôle et du management économique, dans les dernières décennies, a grandement renforcé ces illusions.

En réalité, l'état est le plus important instrument de la classe dominante pour maintenir subjuguées les masses exploitées. Historiquement, l'émergence de l'état résulte de l'apparition de l'exploitation et de la division de la société entre classes exploitées et exploiteuses. Malgré toute la complexité de la structure des états actuels, ils sont, aujourd'hui comme hier, des appareils de coercition, avec l'armée, les tribunaux et les prisons pour fondations. L'état est la forme organisée du pouvoir coercitif de la classe dirigeante. C'est un instrument de pouvoir de classe. Tout état, quel que soit sa forme et son apparence extérieure – monarchique ou une républicain, parlementaire ou despotique – est l'instrument de la dictature de la classe ou des classes dirigeantes.

Dans tous les systèmes, même l'esclavage le plus brutal des anciens temps où le caractère de classe de l'état n'était pas caché, la classe dirigeante e toujours ressenti le besoin de donner une forme de

légitimité à son état. Les monarchies et les dynasties, le règne de l'aristocratie, les théocraties et pouvoirs de droit divin, sont toutes des formes dans lesquelles une telle légitimité a été recherchée. Dans la société capitaliste, une société fondée sur le marché et où le capitaliste et le travailleur sont dépeints comme des agents "libres" entrant dans un contrat volontaire et égal, le droit de vote, le parlement et les système électoral sont les formes principales de légitimation du pouvoir de classe de la bourgeoisie. En surface, l'état est un instrument de direction politique par le peuple tout entier, formé par leur propre vote direct. C'est certain que, d'un point de vue historique, le droit de vote et le parlement sont des gains importants de la lutte des travailleurs pour promouvoir leurs droits civils. Il est aussi clair que la vie dans un régime bourgeois libéral est beaucoup plus tolérable que la vie sous un régime militaire ou autocratique. Mais ces formes ne peuvent pas cacher la nature de classe de l'état moderne. Même dans les systèmes parlementaires les plus avancés, les plus stables et les libres, les travailleurs ont très peu de chance d'influencer l'action et la politique de l'état. Les systèmes parlementaires emploient une violence relativement moins ouverte et brutale, et laissent les positions de gouvernement alterner entre les différentes sections de la classe dirigeante à travers les élections générales périodiques. Ils peuvent ainsi s'assurer le pouvoir non-questionné de la bourgeoisie toute entière sur la politique de la société et la vie économique. La démocratie parlementaire n'est pas un mécanisme de participation du peuple au pouvoir politique. C'est un moyen de légitimer le pouvoir et la dictature de la classe bourgeoise.

Culture, idéologie, morale

L'exploitation flagrante, la discrimination et l'aliénation des gens à une échelle aussi monstrueuse, ne pourrait bien évidemment pas durer si les victimes ne s'y soumettaient pas elles-mêmes et ne tentaient pas d'y trouver une rationalité. Faire passer cet état des choses pour légitime, naturel et éternel, intimider les gens et les soumettre, telle est la tâche des superstructures intellectuelles, culturelles et morales de la société. L'arsenal intellectuel et culturel de la bourgeoisie contre la liberté est gigantesque. C'est, pour partie, un héritage antique, poli et adapté aux besoins de la société bourgeoise. Les spectres de la religion, des préjugés, du tribalisme, du racisme et du chauvinisme mâle ont servi, à travers l'histoire, comme autant d'armes intellectuelles et culturelles dans les mains des classes dominantes pour réduire au silence les travailleuses et les travailleurs. De nos jours, sous de nouvelles formes, elles sont employées pour défendre la propriété bourgeoise et sa direction sur la société, face à la menace de la prise de conscience des travailleurs.

Mais la société bourgeoise a ajouté à cette artillerie intellectuelle et culturelle des armes plus efficaces. Dans cette société, l'égoïsme et la compétition, c'est-à-dire la rationalité du comportement capitaliste sur le marché, sont décrites comme étant la nature humaine et sont exaltées comme telle. Les relations entre les personnes sont le reflet et le prolongement des relations entre les marchandises. La valeur et le statut des personnes sont mesurés par leur relation à la propriété. La bourgeoisie a rompu avec l'ancienne organisation sociale locale et étroite, elle lui a substitué les états-nations. Le tribalisme et l'esprit de clocher ont cédé la place au nationalisme et au patriotisme bourgeois comme les plus lourds fardeaux qui pèsent sur les épaules de la classe ouvrière.

Dans toute société, les idées dominantes sont celles de la classe dominante. Mais l'extension de la domination intellectuelle, culturelle et morale et le contrôle de la bourgeoisie sur la vie quotidienne sont sans précédent dans l'histoire. Les révolutions scientifiques, techniques et industrielles dans les deux siècles écoulés, ainsi que le puissant mécanisme du marché, qui transcende toutes les barrières nationales, tribales, politiques et culturelles, ont offert à la bourgeoisie de gigantesques possibilités de sauvegarder sa domination idéologique et de l'étendre à l'échelle mondiale.

Il en va de même dans la sphère de la production de idées que dans celle de production des biens. Le pouvoir créatif de l'humanité s'est retourné comme une arme contre elle-même. Tout au long du XXe siècle, de nombreuses innovations ont révolutionné les formes artistiques et littéraires et les moyens de communication de masse. Elles ont ouvert de nouveaux champs d'activité culturels, qui ont préparé la voie au bombardement constant des idées bourgeoises en direction de millions de personnes, sous des formes plus élaborées, subtiles et efficaces. Les technologies de l'information et les réseaux de chaînes satellites introduites durant les deux dernières décennies, qui ont grandement facilité le travail de collecte d'information et son transfert tout autour du globe, se sont, dans les mains de la bourgeoisie, transformées en une monstrueuse machinerie de désinformation, d'endoctrinement et de provocation. Les mass médias et la show-business, qui comptent parmi les secteurs les plus profitables du capital, ont pour bonne partie repris le rôle traditionnel de la famille, de la religion et même des organes répressifs de l'état. Ils jouent un rôle croissant dans la préservation de l'équilibre idéologique au sein de la société. Ils répandent les idées et les valeurs de la classe dominante, endoctrinent, contrôlent les esprits, intimident et atomisent les gens, servent de contre-feux aux idées critiques. Ces institutions, ces formes modernes de contrôle de la pensée, sont les piliers de la société bourgeoise, particulièrement en temps de crise, d'incertitude et de mécontentement populaire.

La lutte contre les idées réactionnaires dominantes a toujours été une composante de la lutte de classe des travailleurs. C'est, pour le mouvement communiste-ouvrier, une tâche cruciale.

1.3. La révolution sociale et le communisme

La société communiste libertaire

Il est facile de constater que le monde capitaliste est un monde à l'envers. Les relations entre les marchandises forment la base des relations entre les personnes. Le travail quotidien de millions de personnes pour construire le monde se manifeste sous la forme de la domination croissante du capital sur leurs vies. Le moteur de l'activité économique n'est pas la satisfaction des besoins des gens, mais la profitabilité du capital. Les progrès scientifiques et techniques, qui sont la clef du bien-être humain, transforment ce système en chômage massif et en pauvreté pour des centaines de millions de travailleurs. Dans un monde qui a été construit par la coopération et l'action collective, c'est la compétition qui règne. La liberté économique de chaque individu n'est qu'un masque qui cache mal l'inévitable obligation de revenir chaque jour sur le marché du travail. La liberté politique est une couverture pour l'absence de droits, un moyen pour légitimer le pouvoir politique de l'état de la classe capitaliste. La loi n'est rien d'autre que la volonté et l'intérêt de la classe dominante transformés en une règle qui nous enchevêtre. De l'amour et de la compassion au droit et à la justice, jusqu'à la science et à la vérité, il n'y a aucun concept dans le monde capitaliste qui ne porte la marque de cette inversion.

Ce monde inversé doit être remis à l'endroit. C'est la tâche du communisme-ouvrier, c'est le but de la révolution communiste.

L'essence de la révolution communiste est l'abolition de la propriété privée des moyens de production et leur conversion en propriété commune de la société toute entière. La révolution communiste met fin à la division en classes de la société et abolit le travail salarié, mettant fin du même coup au marché, à l'échange de marchandises et à l'argent. La production pour le profit est remplacée par la production pour répondre aux besoins des gens et pour amener plus de prospérité pour tous. Le travail, qui pour la

plus grande partie de l'humanité, est dans la société capitaliste, une activité contrainte, mécanique et exténuante pour gagner sa vie, doit laisser place à une activité volontaire, créative et consciente pour enrichir la vie humaine. Tout le monde, du simple fait qu'il est un être humain et qu'il est né dans la société humaine, doit recevoir une part égale de toutes les ressources vitales et des produits de l'effort collectif. De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins, voilà le principe de base de la société communiste.

Non seulement les divisions de classe, mais aussi celles entre les personnes en fonction de leur profession, doivent disparaître. Tous les champs de l'activité créatrice doivent être ouverts à tous et toutes. Le développement de chacun doit être la condition du développement de la société. La société communiste est une société globale. Les frontières et les divisions nationales disparaîtront et laisseront la place à une identité humaine universelle. La société communiste est libérée des religions, des superstitions, des traditions et des morales archaïques qui étouffent la libre pensée.

La disparition des classes et des antagonismes de classe rendra la société superflue. Dans la société communiste, l'état disparaît. La société communiste est une société sans état. L'administration des affaires de la société sera gérée par la coopération, le consensus et la prise de décision collective de l'ensemble de ses membres.

Ainsi, c'est dans la société communiste que les idéaux de liberté humaine et d'égalité sont pleinement réalisés pour la première fois. La liberté n'est pas seulement libération de l'oppression politique, mais aussi du besoin économique et de l'asservissement intellectuel. La liberté d'expérimenter et de jouir de la vie dans toutes ses dimensions les plus diverses. L'égalité n'est pas seulement devant la loi, mais dans la jouissance d'une prospérité sociale, matérielle et économique.

Le communisme n'est pas un rêve ou une utopie. Toutes les conditions de la formation d'une telle société ont déjà été créées au sein du monde capitaliste lui-même. Les forces productives, technologiques et scientifiques de l'humanité se sont accrues de telle manière que fonder une société dédiée au bien commun est parfaitement possible. L'avancée spectaculaire des technologies de la communication et de l'information durant les deux dernières décennies signifie que l'organisation d'une communauté mondiale avec une participation collective à la conception, la planification et l'exécution des différentes fonctions sociales est possible, bien plus qu'elle ne l'a jamais été. Une large part des ressources a été, jusqu'ici, gaspillée de différentes manières, voire délibérément employée pour bloquer les efforts tendant à améliorer la société et à satisfaire les besoins humains. Mais l'immense majorité des ressources matérielles de la société, l'épine dorsale de la société communiste, c'est la puissance créatrice et vivante de millions d'hommes et de femmes libérés des entraves de classe, de l'esclavage salarié, de l'aliénation et de la dégradation. La liberté humaine est la garantie de la réalisation de la société communiste.

Le communisme n'est pas une utopie. C'est l'objectif et le résultat de la lutte d'une immense classe sociale contre le capitalisme, une lutte vivante, réelle, aussi vieille que la société bourgeoise elle-même. Le capitalisme lui-même a créé une grande force sociale qui peu matérialiser cet objectif libérateur. Le pouvoir chancelant du capital à l'échelle global est le reflet de la domination de la classe ouvrière mondiale. A la différence des autres classes opprimées de l'histoire de la société humaine, la classe ouvrière ne peut pas se libérer elle-même sans libérer l'ensemble de l'humanité. La société communiste est le produit de la révolution des travailleurs pour mettre fin à l'esclavage salarié, une révolution sociale qui transformera inévitablement les fondements des rapports de production dans leur ensemble.

La révolution prolétarienne et l'état des travailleurs

Les idéologues de la bourgeoisie accusent le marxisme et le communisme ouvrier d'être partisans de la violence pour parvenir à leurs objectifs sociaux. En réalité, c'est le système bourgeois lui-même qui est fondé sur la violence organisée, la violence contre la population, contre leurs corps et leurs esprits, contre leurs pensées et leurs émotions, contre leurs espoirs et leurs aspirations, contre leurs luttes pour améliorer leur vie et le monde dans lequel ils vivent.

Le travail salarié, la grande majorité des gens est contrainte quotidiennement à vendre leurs capacités physiques et intellectuelles pour gagner leur vie, est l'essence même de la violence inhérente à ce système. Cette violence nue a de nombreuses victimes : les femmes, les travailleurs, les enfants, les personnes âgées, celles qui vivent dans les régions pauvres du monde, toutes celles et ceux qui se battent pour leurs droits et résistent à l'oppression, toutes celles et ceux qui sont désignées comme appartenant à telle ou telle "minorité". Dans ce système, à cause de la rivalité entre capitaux et blocs économiques, les guerres et les génocides atteignent des proportions stupéfiantes. Les technologies de guerre et de destruction massive sont bien plus avancées que celles employées pour la production de biens. L'arsenal global de la bourgeoisie peut annihiler ce monde plusieurs fois. C'est ce système qui a utilisé un tel arsenal d'armes nucléaires et chimiques. La société bourgeoise peut aussi se glorifier d'avoir fait de remarquables progrès pour transformer le crime, le meurtre, la violence et le viol en un fait routinier.

Est-ce qu'un tel système peut être balayé hors de la route de la libération humaine, est-il possible de mettre fin à sa violence permanente sans que les travailleurs recourent à la force? Nulle part dans la théorie communiste, la force n'est considérée comme une composante nécessaire de la révolution ouvrière. Mais quiconque a le moindre sens des réalités sociales admettra que la classe dirigeante ne quittera pas sa place pacifiquement et qu'elle ne se pliera pas à la volonté de la majorité de changer le système. Si la protection quotidienne du business et des intérêts de la bourgeoisie est le boulot de l'état, défendre l'existence du capitalisme et de la propriété bourgeoise est son essence même. Si la simple revendication de meilleurs salaires et de la liberté d'expression encourent la colère de l'état, de la police et de l'armée, on peut imaginer le type de résistance qui sera opposée à toute tentative d'exproprier la bourgeoisie politiquement et économiquement. La violence de la bourgeoisie et de son état contre la révolution des travailleurs, contre la volonté de la majorité de la population qui, avec la classe ouvrière en tête, se lèvera pour mettre en place une nouvelle société, est inévitable.

La révolution des travailleurs doit briser l'état bourgeois. La résistance bourgeoise contre la révolution, et particulièrement contre les tentatives de transformer les moyens de production en propriété commune, continuera même après que l'état bourgeois ait été démantelé. Il est donc crucial d'établir un état des travailleurs qui pourra briser cette résistance et défendre la volonté de la révolution. Comme tout autre état, cet état des travailleurs n'est pas au dessus de la société et des classes. C'est la direction d'une classe. Mais cet état, qui dans la théorie marxiste est appelé dictature du prolétariat, est le pouvoir de la majorité exploitée qui dicte aux classes exploiteuse le décret de la liberté humaine et de l'égalité, qui défait leurs tentatives et leurs intrigues. Dans sa forme, l'état des travailleurs est un état libre, qui est organisé par les décisions directes et la volonté des masses travailleuses elles-mêmes. Par sa nature, c'est un état de transition qui disparaît aussitôt que les buts de la révolution ont été atteints.

Le parti communiste et l'internationale communiste de la classe ouvrière

Un prérequis essentiel pour la victoire de la révolution sociale des travailleurs est la formation de partis

communistes qui mettent en avant des perspectives pour la classe ouvrière et qui mène les forces de cette classe dans la lutte. Ces partis doivent être formés dans différents pays, comme des organisations des meneurs les plus conscients et les plus actifs des luttes des travailleurs. Le capitalisme est un système mondial, la classe ouvrière est une classe mondiale, le conflit des travailleurs avec la bourgeoisie est une lutte quotidienne à l'échelle globale, le socialisme est une alternative que la classe ouvrière propose à toute l'humanité. Le mouvement socialiste des travailleurs doit lui aussi être organisé à l'échelle globale. Construite une internationale communiste ouvrière, comme un corps unissant et menant la lute globale des travailleurs pour le socialisme, est une tâche urgente pour les différentes sections du mouvement communiste-ouvrier et les partis communistes-ouvriers à travers le monde.

1.4. Le communisme ouvrier et le communisme bourgeois

Durant la plus grande partie du XXe siècle, le marxisme et le commune ont joui d'un énorme respect dans les mouvements protestataires ou dans luttes pour des réformes, dans le monde entier. L'universalité et la profondeur de la pensée critique de Marx, l'humanité et l'égalitarisme de Marx et l'influence pratique des mouvements communistes ouvriers – résultant en particulier de la révolution ouvrière en Russie en 1917, qui a transformé le communisme en un espoir pour des millions de travailleurs à travers le monde - a eu pour résultats que de mouvements non-socialistes et non-ouvriers ont, tout au long du XXe siècle, pu présenter comme communistes et marxistes. La plupart de ces mouvements avaient très peu en commun avec les principes de base du communisme et du marxisme, et en réalité, ne souhaitaient que quelques réformes et un capitalisme modéré.

Le communisme était le nom adopté par le mouvement socialiste ouvrier au XIXe siècle pour se distinguer du socialisme non-révolutionnaire, et parfois même réactionnaire, des autres classes. Mais au XXe siècle, même ce nom de communisme a été employé de manière abusive par d'autres mouvements de classes, d'une telle manière qu'il a perdu sa signification première. Sous le nom générique de communisme, se sont retrouvées toutes les tendances sociales possibles, bien qu'elles n'aient jamais rien eu à voir, ni par leur programme, ni par leur origine sociale, avec le communisme ouvrier et le marxisme. Les rejets de ce communisme non-ouvriers, en premier lieu le communisme bourgeois du bloc soviétique, sont devenus dans la pratique le courant principal officiel du communisme pendant la plus longue partie du XXe siècle. Le communisme ouvrier était rejeté dans la marge.

La tendance la plus importante du communisme bourgeois au XXe siècle est née en Union soviétique, après le déraillement et la défaite de la révolution ouvrière. Avec la révolution d'octobre 1917, le mouvement communiste ouvrier, mené par les Bolcheviks, est parvenu à briser le pouvoir d'état de la classe dominante, mettre en place le pouvoir ouvrier et même à battre les efforts militaires de la réaction vaincue pour restaurer son pouvoir perdu. Mais en dépit de cette victoire politique, la classe ouvrière russe a finalement échoué à transformer les rapports de production, c'est-à-dire à abolir le travail salarié et à transformer les moyens de production en propriété commune. Au milieu des années vingt, en réaction contre les contraintes économiques qui ont suivi la guerre et la révolution, et en l'absence de perspectives claires de transformation socialiste des relations économiques, le nationalisme en est venu à dominer le programme économique et politique du parti et du mouvement ouvrier russe. Ce qui a pris place durant l'ère stalinienne n'est pas la construction du socialisme, mais la reconstruction d'une économie capitaliste nationale selon un modèle étatiste. En place de l'idéal de propriété commune, de la propriété étatique des moyens de production a été mise en place. Les salaires, l'argent

et le travail salarié sont restés. L'échec de la classe ouvrière russe a révolutionner les relations économiques a mené à la défaite de la révolution ouvrière toute entière. L'état ouvrier a été remplacé par un état bourgeois avec une bureaucratie massive et un appareil militaire basé sur une économie capitaliste d'état.

Cet état est devenu le modèle économique du soit disant pôle communiste, apparu sur la scène mondiale après le déraillement de la révolution ouvrière d'Octobre. Tout le "socialisme" du communisme bourgeois de l'Union soviétique et du bloc de l'Est consistait en un étatsisme économique, le remplacement des mécanismes du marché par la planification et la décision administrative, la redistribution de la richesse et un niveau minimum de services publics et sociaux.

Mais l'Union soviétique n'était pas la seule source du communisme bourgeois au XXe siècle. Dans l'Europe occidentale, des surges de communisme non-ouvrier sont apparus, qui, tout en partageant des caractéristiques fondamentales avec les conceptions économiques du bloc de l'Est, c'est-à-dire la substitution d'un étatsisme économique au socialisme et le maintien du travail salarié, critiquaient l'expérience soviétique et prenaient leurs distances d'un point de vue démocratique, nationaliste, humaniste et moderniste. Le marxisme occidental, l'Eurocommunisme, la Nouvelle gauche et les différentes branches du trotskisme étaient parmi les tendances les plus importantes de ce communisme non-ouvrier en Europe. Dans les pays moins développés et les anciennes colonies, le nationalisme et les visées anti-coloniales de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, et dans certains cas, les mouvements paysans, formaient la substance d'une nouvelle forme de communisme "tiers-mondiste". Le contenu de ce communisme était l'indépendance économique, l'industrialisation, le développement accéléré de l'économie nationale selon un modèle de planification d'état; mettre fin à la domination ouverte des puissances impérialistes, et parfois même remettre en vigueur les traditions locales archaïques et l'héritage culturels en opposition au modernisme et à la culture occidentale. L'archétype de ce communisme tiers-mondiste était le maoïsme et le communisme chinois, qui a profondément influencé les conceptions politiques de groupes "communistes" dans les pays les moins développés.

Une conséquence de la montée des différentes branches du communisme non-ouvrier au XXe siècle a été l'isolement et la relégation du communisme ouvrier et du marxisme. Pour commencer, les idées fondamentales du socialisme des travailleurs et les différents aspects de la théorie marxiste ont été sérieusement révisées et mal interprétées pour s'adapter à la nature non-socialiste et non-ouvrière de ces mouvements, et cette image distordue a été présentée et perçue à l'échelle globale comme le marxisme et le communisme eux-mêmes. Ensuite, la base sociale du communisme du XXe siècle est passée de la classe ouvrière à un large spectre de couches sociales non-ouvrières. En Europe occidentale et dans les pays industrialisés, les intellectuels, les étudiants, les universitaires et les sections réformistes de la bourgeoisie sont devenus le principal milieu social de croissance et d'action politique des forces communistes. Dans les pays du soit disant tiers-monde, à côté de ces groupes sociaux, les paysans pauvres, les petits bourgeois déclassés, et plus encore la bourgeoisie nationaliste visant le développement économique national et l'industrialisation ont formé la base sociale du communisme non-ouvrier.

En l'absence d'une tradition communiste ouvrière influente, la classe ouvrière a manqué, durant des décennies, d'une présence politique internationale forte. En Europe occidentale et aux USA, ainsi que dans certains pays d'Amérique latine, les travailleurs s'est abîmé dans les mains du syndicalisme et des partis de l'aile gauche de la classe dirigeante elle-même, particulièrement la social-démocratie, à tel point qu'elles en sont venues à être perçue par l'opinion publique et une grande partie des travailleurs eux-mêmes comme les organisations naturelles, évidentes, du mouvement ouvrier. En Union soviétique et dans le bloc de l'Est, en dépit de quelques petites concessions sur le lieu de travail, la classe ouvrière était atomisée et évacuée des droits politiques. Dans la majorité des pays arriérés, l'idée même de construire des partis et des associations ouvrières est resté un espoir éteint.

Les tendances principales du communisme bourgeois se sont retrouvées dans un cul-de-sac, l'une après l'autre, dans la dernière décennie. Le dernier épisode fut la spectaculaire désintégration de l'Union soviétique et du bloc de l'Est à la fin des années 80 et au début des années 1990 – quelque chose que la bourgeoisie a appelé euphoriquement "la fin du communisme".

Mais, en dépit du climat anti-communiste des premières années de la décennie 90 et les cris assourdissants de la bourgeoisie sur la "chute du communisme", et en dépit des privations qui a touché des centaines de millions de personnes à travers le monde suite à la chute du bloc de l'Est, la tendance actuelle est une ouverture pour le que le communisme ouvrier puisse revenir au centre de la scène politique, particulièrement dans les pays industriels avancés. A la base de ce développement, il faudra une vigoureuse confrontation politique et théorique avec les différentes tendances du communisme bourgeois qui va réémerger, sous différentes formes avec le progrès du mouvement ouvrier et l'influence croissante du marxisme et du communisme ouvrier.

1.5. Révolution et réforme

L'objectif immédiat du Parti communiste-ouvrier est d'organiser la révolution sociale de la casse ouvrière. Une révolution qui mette à bas toutes les relations capitalistes d'exploitation et mette fin à l'exploitation et aux privations. Notre programme est l'établissement immédiat de la société communiste, une société sans classes, sans propriété privée des moyens de production, sans travail salarié et sans état; une société humaine libre dans laquelle tous et toutes partagent la richesse sociale et décident collectivement des affaires et du futur de la société. La société communiste est possible aujourd'hui.

Mais cette grande révolution des travailleurs qui doit amener cette société libre n'arrive pas juste sur la volonté du Parti communiste-ouvrier. C'est un large mouvement social de classe qui doit être organisé dans ses différentes formes et aspects. Toutes les barrières doivent être balayées. Ce travail est la raison d'être et la substance réelle de l'activité quotidienne du Parti communiste-ouvrier. Mais, alors que cette lutte pour l'organisation de la révolution des travailleurs se prépare, chaque jour des milliards de gens luttent sous le joug de la vie sous le capitalisme. La lutte révolutionnaire pour bâtir un nouveau monde est inséparable de l'effort quotidien pour améliorer les conditions de vie de l'humanité travailleuse dans ce même monde.

Le communisme ouvrier ne considère pas qu'organiser la révolution contre ce système soit incompatible avec le fait d'imposer au capitalisme les réformes les plus avancées. Au contraire, il voit sa présence sur les deux fronts comme une condition vitale de la victoire finale. La révolution des travailleurs n'est une révolution de désespoir ou de pauvreté. C'est une révolution reliée à la conscience et à la réactivité morale et matérielle de la classe ouvrière. Plus grandes sont les libertés politiques, la sécurité économique et la dignité sociale de la classe ouvrière et du peuple en général, plus une politique progressiste de sécurité sociale et de droits civiques a été imposée à la société bourgeoise par les luttes ouvrières et progressistes, mieux seront préparées les conditions de la révolution ouvrière, les conditions de sa victoire décisive. Le mouvement communiste des travailleurs est au front de chaque lutte pour améliorer les conditions sociales et le niveau de vie en faveur des gens.

Ce qui distingue le communisme ouvrier dans la lutte pour les réformes des mouvements et des organisations réformistes – ouvrières ou non – est, avant tout, que les communistes ouvriers mettent toujours en avant le fait que liberté et l'égalité complète ne peuvent être atteintes par les réformes. Mêmes les réformes économiques et politiques les plus profondes ne peuvent, par définition, quitter les fondations haïssables du système existant, c'est-à-dire la propriété privée, les divisions de classe et le

travail salarié. Comme le montre toute l'histoire du capitalisme et l'expérience réelle dans différents pays, la bourgeoisie résiste généralement de manière violente à toute tentative de mettre en avant même la plus légère réforme. Et ce qui est gagné est toujours temporaire, vulnérable, susceptible d'être évacué. Quand il se bat pour des réformes, le communisme ouvrier insiste sur la nécessité de la révolution sociale comme la seule alternative viable et libératrice pour la classe ouvrière.

Ensuite, même lorsqu'il défend les plus petites améliorations dans la vie économique, politique et culturelle du peuple, le communisme ouvrier appelle aux droits civiques, politiques et sociaux les plus larges et les plus progressistes. Dans la lutte pour les réformes, notre mouvement ne se restreint pas à demander ce que la classe capitaliste considère comme possible. Les pertes et profits des intérêts de "l'économie nationale" et ainsi de suite, ne conditionnent ni ne restreignent nos revendications. Notre point de départ, ce sont les intérêts indiscutables des personnes, aujourd'hui. Si ces droits, comme la santé, l'éducation, la sécurité économique, le droit de grève, la participation directe et constante du peuple à la vie politique, la liberté face aux empiétements religieux, sont incompatibles avec la profitabilité du business et les intérêts du capitalisme, alors cela prouve seulement qu'il faut renverser le système tout entier. Voilà la vérité fondamentale que notre mouvement ramène à la classe ouvrière et à la société comme un véritable combat pour des réformes. Notre propos dans cette lutte n'est pas la création d'un capitalisme réformé, d'un capitalisme "à visage humain". Notre but est de forcer le système existant à reconnaître les droits imprescriptibles de la classe ouvrière, des droits et des revendications que la bourgeoisie trouve incompatible avec sa survie, que la classe ouvrière est prête à défendre aujourd'hui de la manière la plus globale.

2

Le Parti communiste-ouvrier combat pour la victoire totale de la révolution sociale de la classe ouvrière et la mise en place complète du programme communiste ouvrier. Il pense que l'avancement de la société humaine, que ce soit dans l'économie, la science, la technologie et le niveau de vie civil a déjà créé les conditions matérielles pour une société sans classe, sans exploitation et sans oppression, c'est-à-dire une communauté socialiste mondiale, et que la classe ouvrière, en prenant le pouvoir, doit mettre en place son programme communiste.

En même temps, aussi long et partout où prévaut le capitalisme, le Parti communiste-ouvrier lutte également pour les réformes les plus profondes et les plus avancées au niveau politique, économique, social et culturel, qui élèvent le niveau de vie du peuple et les droits politiques et civiques au plus haut niveau possible. Ces réformes, avec la force et l'unité gagnée dans la lutte pour leur réalisation, facilitent à la classe ouvrière l'attaque finale contre le système capitaliste.

Cette deuxième partie du programme contient les principales revendications immédiates proposées par les communistes ouvriers dans les luttes en cours pour imposer des réformes au système existant. Ainsi, selon les standards des sociétés capitalistes même les plus avancées aujourd'hui, les revendications qui suivent apparaissent comme radicales et idéales, alors qu'elles ne représentent qu'une petite partie des droits et des libertés qui seront réalisées pleinement dans une société communiste.

2.1. Plan et principes généraux

1. Etablissement d'une structure politique fondée sur la participation directe et permanente du peuple au pouvoir politique.
2. Etablissement d'une liberté inconditionnelle, égale et garantie des droits civils et politiques et des libertés pour toutes et tous. Abolition de tout type de discrimination selon le sexe, l'ethnie, la nationalité, la citoyenneté, la race, la religion, l'âge et ainsi de suite.
3. Mise en place de règles économiques et sociales, ainsi que d'une loi progressiste pour le travail, qui impose au système capitaliste existant les plus hauts standards de vie, de bien être, de sécurité économique pour les gens.
4. Mise en place d'une législation qui mette radicalement et rapidement dehors toute forme de croyances, traditions et coutumes réactionnaires, discriminatoires et dégradantes et qui permette le développement d'une culture libre et ouverte, de valeurs et de relations humaines.
5. Mise en place de lois qui transforment l'Iran en une source de soutien aux luttes progressistes, aux valeurs sociales et aux luttes ouvrières et socialistes dans le monde.

Ces principes généraux seront mis en place par les mesures suivantes :

2.2. Les structures du pouvoir politique

Le pouvoir des conseils

Notre temps plus que tout autre permet de voir de manière claire l'absence de liberté réelle et la nature formelle de la participation au pouvoir politique sous les démocraties libérales et parlementaires. Une société qui assure une large participation populaire au gouvernement, au processus législatif et exécutif, ne peut être basé sur un parlement et un système de démocratie représentative. L'exercice du pouvoir à différents niveaux, depuis le local jusqu'au national, doit être pris en charge par les conseils créés par le peuple, agissant à la fois comme législatif et exécutif. L'organe suprême de gouvernement doit être le congrès national des représentants des conseils populaires. Toute personne de plus de 16 ans doit être reconnue comme membre, avec droit de vote, de son conseil local et avoir le droit de détenir toute position dans le conseil local ou pour la représentation aux conseils de plus haut niveau.

Dissolution de l'armée

L'armée et les militaires professionnels ne sont, dans la société existante, rien d'autre que des bandes de mercenaires au service de la classe dirigeante, organisée aux dépens des travailleurs pour les conserver sous domination, protéger les intérêts économiques et le marché national de la bourgeoisie d'un pays contre un autre. En dépit du fait que la classe dirigeante tente de dissimuler la nature de classe et la fonction réelle de l'armée, sous différentes couvertures – la décrivant comme un service public chargé de défendre la société dans son ensemble – la connexion intime de l'armée avec les classes dirigeantes

et son rôle au service des maîtres de la société est clair pour la majorité des gens – et cela, pas seulement dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, où le rôle répressif de l'armée a été particulièrement évident, mais aussi en Europe et en Amérique du nord, où le mythe d'une armée apolitique a survécu plus longtemps.

Le Parti communiste-ouvrier est partisan de la dissolution de l'armée et des forces militaires professionnelles.

L'armée, les *Pasdaran* (gardes islamiques) et autres forces militaires professionnelles, ainsi que tous les organisations paramilitaires, de sécurité et d'espionnage, doivent être dissoutes.

Une milice des conseils ouvriers, fondée sur l'instruction et la participation militaire universelle pour les tâches de sécurité et de défense, remplacera l'armée professionnelle séparée et placée au dessus du peuple.

De plus, le Parti pense que les principes suivants doivent être appliqués dans tous les cas et sous toutes circonstances, partout où des forces armées existent:

En finir avec le principe d'obéissance aveugle dans les forces armées. Tous les personnels militaires ont le droit de refuser des ordres qu'ils ou elles considèrent comme en conflit avec les lois du pays ou en contradiction avec leur propre conscience et leurs principes.

Toute personne a le droit de refuser de prendre part à la guerre ou à des activités militaires incompatible avec ses principes et croyances.

Les membres des forces de l'ordre doivent toujours porter leur uniforme en fonction et ne doivent pas porter d'armes cachées. Les formations militaires sans uniformes, ou menant des opérations armées de police en vêtements civils, sont interdites. Tout citoyen a le droit de connaître la présence de forces armées ou de police dans sa communauté ou son environnement local (lieu de travail, lieu de résidence, routes).

Les militaires ont le droit de prendre part à des activités politiques et de rejoindre des partis politiques. Les partis politiques, les syndicats et autres organisations ont toute liberté d'activité au sein des forces armées.

Abolition de la bureaucratie non-élue.

Participation populaire directe à l'administration

Tous les postes et organes administratifs doivent être électifs et révocables quand la majorité des électeurs le décide. Les personnes élues à ces postes doivent recevoir un salaire qui ne soit pas plus élevé que le salaire moyen des travailleurs. Le peuple doit superviser directement, par ses conseils, les activités des corps administratifs. Le langage, la hiérarchie et les procédures des administrations doivent être simplifiées de façon à faciliter l'intervention et le contrôle direct du peuple.

L'éthique professionnelle et le respect des citoyens et des usagers des services publics doit être renforcée. Tout abus de position par des officiels, corruption, népotisme, discrimination, déviation des règles et procédures définies par la loi, ou l'échec à mettre celle-ci en application, doit être poursuivie en justice comme, une faute grave. L'usage privé de ressources et de facilités publiques doit être strictement prohibé.

Tout citoyen doit avoir le droit inconditionnel de poursuivre n'importe quel officiel de l'état en justice.

Une justice indépendante pour tous et toutes

Le système judiciaire et le concept même de légalité, dans toute société, est le reflet des relations sociales et de leurs bases économiques et politiques. La sphère judiciaire, depuis le corps de lois, jusqu'aux procédures juridiques, aux institutions et aux administrations, en passant par l'interprétation dominante du droit, de l'équité et de la justice, fait partie de la superstructure sociale qui protège le système économique existant et ses fondations de classe. Dès lors, une véritable justice appliquée de manière équitable pour tous et toutes, une administration réellement indépendante et équitable de la justice, nécessite une transformation totale de la société de classe existante.

A titre d'étape vers cet objectif, pour assurer une justice la plus équitable possible dans la société existante, le Parti communiste-ouvrier appelle à la mise en place immédiate des principes de bases suivants :

- 1 - Indépendance légale totale des juges, des cours et du système judiciaire par rapport à l'exécutif.
- 2 – Les juges et autres autorités judiciaires doivent être élus par le peuple, et révocables quand la majorité des électeurs en décide.
- 3 – Abolition des cours spéciales, tous les procès doivent rendre place dans des cours communes.
- 4 – Tous les procès doivent être ouverts et publics. Il doit y avoir un jury pour tous les crimes majeurs. Les accusés et leurs avocats ont le droit d'accepter ou de rejeter les juges ou des membres du jury.
- 5 – Dans tous procès, les accusés sont présumés innocents jusqu'à ce qu'il soit fait la preuve leur culpabilité. La preuve de leur culpabilité doit être établie par le procureur ou les plaignants.
- 6 – Les principes judiciaires et les droits des individus devant le système judiciaire sont décrits plus en détail dans les sections suivantes du programme.

2.3. Droits civils et libertés individuelles

Les apologistes bourgeois proclament que le respect des droits civils et individuels est la marque de fabrique et le pivot de leur système. La réalité, c'est que parmi les cinq milliards d'individus qui vivent sous le règne du capital aujourd'hui, seule une fraction, dans une poignée de pays, peut être considérée comme jouissant de droits individuels et civils stables et clairs. La grande majorité de la population dans le monde capitaliste manque, à différents degrés, de droits politiques et vit sous des régimes despotiques organisant la violence et le terrorisme d'état. Mais même dans les pays industrialisés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, ces droits ne sont qu'une fraction de ceux dont la population a réellement besoin. Qui plus est, la domination économique des travailleurs et des travailleuses par le capital et la relation directe qui existe entre les droits civils, d'un côté, et la propriété, de l'autre, rend ces droits dénués de tous sens réel, de tout sérieux. Au delà, l'expérience de la population de ces pays en temps de crise économique montre clairement que la survie de ces droits même nominaux correspond aux circonstances économiques de la classe capitaliste, et qu'ils sont rapidement attaqués quand ils se trouvent en travers du chemin de la profitabilité et de l'accumulation du capital.

De véritables libertés individuelles et civiles peuvent seulement être réalisées dans une société qui est elle-même libre. En éliminant la domination économique de classe, la révolution communiste des travailleurs ouvrira la voie aux libertés les plus vastes et à l'expression autonome des individus dans tous les domaines de la vie.

En même temps, le Parti communiste-ouvrier lutte pour la réalisation et la protection maximale des droits individuels et civils dans la société actuelle. Les droits indéniables et inviolables, dans leurs grands lignes, sont les suivants :

- 1 – Le droit de vivre. Immunité du corps et de l'esprit contre toute forme de violation.
- 2 – droit de bien vivre. Le droit aux nécessités d'une vie normale dans la société actuelle.
- 3 – Le droit aux loisirs, aux amusements, au repos et au calme.
- 4 – Le droit à l'instruction. Le droit de jouir de toutes les ressources éducatives disponibles de la société.
- 5 – Le droit à la santé. Le droit de jouir de toutes les possibilités de protection contre les blessures et les maladies. Le droit de bénéficier de tous les soins médicaux et toutes possibilités médicales de la société.
- 6 – Le droit à l'indépendance individuelle. L'interdiction de l'esclavage et du travail forcé sous quelque forme ou justification que ce soit.
- 7 – Le droit d'avoir une vie sociale. L'interdiction de la ségrégation des gens selon leur environnement social, leur empêchant d'associer à d'autres.
- 8 – Le droit de rechercher et de connaître la vérité sur toutes les choses de la vie sociale. L'interdiction de la censure et du contrôle de l'état ou des magnats de la presse et des patrons sur l'information rendue publique.
- 9 – Le droit de jouir d'un environnement sain et sûr. Le droit pour le peuple et ses représentants de diriger et contrôler les effets sur l'environnement des activités de l'état et des entreprises.
- 10 – Liberté inconditionnelle de croyance, d'expression, d'assemblée, de presse, de manifestation, de grève. Liberté inconditionnelle d'organisation et de formation des partis politiques.
- 11 – Pleine et inconditionnelle liberté de critique. Droit de critiquer tout aspect politique, culturel, éthique et idéologique de la société. Toute invocation de motifs nationaux, patriotiques, religieux ou autres "choses sacrées" pour restreindre la liberté de critique et d'expression doit être prohibée et illégale. Interdiction de toute forme d'intimidation religieuse, patriotique, nationaliste ou autre dans le but de supprimer la liberté d'expression et d'opinion.
- 12 – Liberté des religions et de l'athéisme.
- 13 – Suffrage universel et égalitaire pour toute personne âgée de plus de 16 ans, sans considération de sexe, de religion, d'ethnicité, nationalité, profession, citoyenneté, pensée ou idées politiques. Droit pour toute personne âgée de plus de 16 ans de participer à n'importe quel corps représentatif et d'être élu à toute position électorale.
- 14 – Interdiction des méthodes inquisitoires. Le droit pour toute personne de refuser de témoigner contre elle-même, afin d'éviter l'auto-désignation comme coupable. Le droit de rester silencieux sur ses motifs ou croyances personnelles.
- 15 – Droit inconditionnel de choisir son lieu de résidence. Liberté de voyage et de déplacement pour toute personne de plus de 16 ans, homme ou femme. Interdiction de toute forme de contrôle permanent dans le pays par l'état ou les autorités légales. Abolition de toute restriction à la sortie du territoire. Délivrance immédiate et inconditionnelle des passeports et documents de voyage sur simple demande.
- 16 – Interdiction d'imposer quelque restriction que se soit à l'entrée et à la sortie de citoyens d'autres pays. Accord de la citoyenneté à toute personne qui en fait la demande et en accepte les obligations légales. Délivrance inconditionnelle des permis de résidence et de travail à ceux qui en font la demande.

17 – Inviolabilité de la vie privée. Inviolabilité du domicile personnel, de la correspondance et des conversations, et protection de tout cela contre toute forme d'intrusion par quelque autorité que ce soit. Interdiction du mouchardage, des filatures et de la surveillance. Interdiction de la collecte d'informations sur les gens sans leur permission expresse. Droit d'obtenir et d'étudier toute information que les autorités de l'état ont sur soi.

18 – Liberté de choix de son emploi.

19 – Liberté inconditionnelle de s'habiller comme on le souhaite. Abolition de toute forme d'obligation officielle ou implicite sur le type ou la quantité de vêtements qu'un homme ou une femme doit porter en public. Interdiction toute forme de discrimination fondée sur les vêtements et l'apparence des gens.

20 – Droit des représentants élus par le peuple de contrôler et de diriger les activités, documents, administrations de l'état. Prohibition de la diplomatie secrète.

2.4. Egalité et élimination des discriminations

L'égalité humaine est le concept central du communisme ouvrier et un principe de base de la société socialiste libre qui doit être fondée avec l'abolition des classes, du système d'exploitation et de discrimination du capitalisme. L'égalité communiste est un concept bien plus large que la simple égalité devant la loi. L'égalité communiste, c'est l'égalité réelle de tous et toutes dans les domaines économiques, sociaux et politiques. L'égalité ne réside pas seulement dans les droits politiques, mais aussi dans la jouissance des ressources matérielles et des produits de l'effort collectif de l'humanité; l'égalité de statut social et dans les rapports économiques; l'égalité, non seulement devant la loi, mais aussi dans les relations des gens entre eux. L'égalité communiste, qui est en même temps la condition nécessaire du développement des diverses capacités et compétences individuelles et dans la vitalité matérielle et intellectuelle de la société, ne peut être réalisée qu'en mettant fin à la division en classes. La société de classe, par définition, ne peut être libre et égale.

Notre lutte pour l'égalité et l'élimination des discriminations dans la société capitaliste existante fait partie intégrante de notre lutte vers la révolution sociale et pour mettre en place une société communiste libre. Notre parti se tient sur la ligne de front de toutes les luttes sociales contre les discriminations et toutes les inégalités et considère que les droits égaux et l'application à toutes et tous des lois, sans distinction de sexe, nationalité, religion, croyance, emploi, statut, citoyenneté, etc. doit être proclamée comme le principe cardinal, inviolable, de la loi. Toute loi et règlement qui est en violation de ce principe doit être immédiatement repoussée, et tout cas de discrimination par quelque individu, autorité, institution, étatique ou privée, doit faire l'objet d'une enquête judiciaire.

Egalité des hommes et des femmes.

Interdiction des discriminations sexuelles

Les discriminations contre les femmes sont la marque de fabrique du monde actuel. Dans la plus grande partie du monde, les femmes se voient officiellement et légalement dénier les droits même les plus insignifiants reconnus aux hommes. Dans les pays économiquement arriérés, ou dans ceux où la religion et les vieilles traditions ont une plus grande prise politique sur la société, la structure administrative et culturelle, l'oppression des femmes prend les formes les plus grossières et les plus outrageantes. Dans les pays avancés, et même dans les sociétés où, grâce au mouvement du droit des

femmes et aux luttes socialistes ouvrières, la discrimination sexuelle a apparemment disparue du texte même des lois, les femmes sont toujours, en pratique et sous de nombreux aspects, discriminées par les mécanismes de l'économie capitaliste et les traditions et croyances du chauvinisme mâle.

En soit, l'oppression des femmes n'est pas une invention du capitalisme. Cependant, le capitalisme a développé ce legs détestable de l'histoire en pierre angulaire des relations économiques et sociales contemporaines. Les racines de l'inégalité des femmes aujourd'hui ne sont pas à trouver dans les croyances archaïques, ni dans l'héritage intellectuel et culturel de sociétés éteintes, ou dans les idées de prophètes ou de religions du Moyen Age mais dans la société capitaliste industrielle moderne d'aujourd'hui, dans un système qui voit la division sexuelle dans le processus de production comme un facteur économique et politique important pour assurer la profitabilité du capital. Créer la flexibilité du travail, la compétition et les frictions entre travailleurs, maintenir l'existence de sections plus désavantagées dans la classe ouvrière elle-même comme moyen de ramener vers le bas les standards de vie de toute la classe, distordre la conscience humaine et la conscience de la classe ouvrière, en ressuscitant des préjugés archaïques : voilà les véritables piliers de l'oppression actuelle des femmes dans le capitalisme moderne et pour l'accumulation capitaliste actuelle. Indépendamment de savoir si le capitalisme est ou n'est pas compatible avec l'égalité de femmes, à la fin du XXe siècle il est fondé sur l'inégalité et ne changera pas sans résistances violentes.

Le Parti communiste-ouvrier lutte pour l'égalité complète et inconditionnelle des femmes et des hommes. Les lois et mesures majeures suivantes doivent être mises en place de manière à commencer à éliminer la discrimination contre les femmes :

1. Déclaration de la pleine et inconditionnelle égalité des droits des femmes et des hommes. Abrogation immédiate de toutes les lois et règlements qui violent ce principe.
2. mesures immédiates pour assurer l'égalité complète des femmes et des hommes dans la participation à la vie politique. Droit inconditionnel pour les femmes de prendre part aux élections et de détenir des positions et des charges politiques, administratives, judiciaires et autres. Abrogation de toute loi et règlement qui restreignent la participation égale des femmes à la politique et à l'administration.
3. Pleine égalité des droits et du statut des femmes et des hommes dans la famille. Abolition des privilèges de l'homme comme soit disant "chef de foyer", et mise en place de droits et d'obligations égales pour les femmes et les hommes en ce qui concerne le soin et l'éducation des enfants, le contrôle et l'emploi des finances familiales, de l'héritage, du choix de résidence, du travail ménager, de l'emploi, du divorce, et en cas de séparation, de la charge des enfants et de la division des propriétés familiales. Interdiction du *Ta'addod Zowjat* (droit islamique de mariage multiple pour les hommes). Interdiction du *Seegheh* (coutume islamique de location de femme). Abolition des obligations d'esclave pour les femmes envers leurs maris selon les lois islamiques et les traditions anciennes. Interdiction pour le mari d'avoir des relations sexuelles avec sa femme sans son consentement, même sans l'usage de la violence. De tels cas, sur la simple plainte de la femme, doivent être poursuivis comme viols. Interdiction d'imposer du travail domestique ou des tâches ménagères spécifiques aux femmes au sein de la famille. Imposition d'amendes sévères en cas d'abus, d'intimidation, de restriction de liberté, de traitement dégradant ou violent à l'égard des femmes et des filles dans la famille.
4. – Complète égalité des femmes et des hommes dans la vie économique et professionnelle. Egale application de la sécurité sociale et professionnelle aux hommes et aux femmes. Abolition de toute restriction aux emplois accessibles aux femmes. Pleine égalité des femmes et des hommes au niveau des salaires, des assurances sociales, des congés, des heures de travail, des métiers, des promotions, de la représentation des salarié-es à tous les niveaux. Mise en place de règles spéciales pour les entreprises de façon à assurer l'emploi et le déroulement de carrière, comme l'interdiction de licenciement des femmes enceintes, l'interdiction des travaux fatigants pour les femmes enceintes, et la mise en place sur

le lieu de travail d'aménagements nécessaires pour ces femmes. 16 semaines de congés maternité et un an de congé parental. Ce dernier doit pouvoir être utilisé par l'homme ou la femme d'un commun accord. Formation d'un service d'inspection et de conseils de surveillance pour contrôler la mise en place de ces règlements par les entreprises.

– Formation de tribunaux pour l'égalité des droits, avec des pouvoirs de réglementation sur l'égalité des femmes devant l'emploi et sur le lieu de travail, public ou privé, commercial ou non. Lourdes mesures de rétorsion envers les entreprises qui enfreignent le principe d'égalité absolue des femmes et des hommes dans l'emploi.

– Centres locaux gratuits et facilités telles que les centres de soins journaliers, crèches, jardins d'enfants, qui, en raison de la charge disproportionnée de travail domestique et de soins aux enfants qui pèse sur les femmes actuellement, facilitera l'entrée des femmes dans des champs d'activité variés hors de la maison.

5. Abolition de toutes les restrictions, codes moraux et arriérations et culturelles qui restreignent ou contredisent l'indépendance des femmes et leur liberté individuelle de citoyennes. Abolition de toute restriction au droit des femmes, mariées ou célibataires, de voyager et de choisir leur lieu de résidence, que ce soit au sein du pays ou en dehors. Abolition de toutes les lois et réglementations qui restreignent le droit des femmes dans le choix de leur habillement, de leur emploi ou de leurs relations sociales. Interdiction de toute forme de ségrégation entre hommes et femmes dans les lieux publics, les établissements, les assemblées, les meetings et les transports publics. Education mixte à tous les niveaux. Interdiction dans toute correspondance et discours officiel par l'état ou des autorités et établissements privés des titres telles que mademoiselle, madame, soeur ou toute autre appellation qui définit une femme par sa position vis-à-vis d'un homme. Interdiction de toute interférence par quelque autorité, membres de la famille ou proches, dans la vie des femmes et dans leurs relations personnelles, émotionnelles et sexuelles. Interdiction de toute forme de traitement dégradant, chauviniste mâle, patriarcale et inégal envers les femmes par les institutions publiques. Interdiction de toute référence au genre dans les offres d'emploi. Elimination de tout préjugé et référence dégradante pour les femmes dans les livres et matériels éducatifs, et inclusion, à la place, de cours spéciaux et de matériels pédagogiques sur la question de l'égalité des femmes. Formation de bureau de contrôle et de départements légaux pour traiter les cas de harcèlement et de discrimination contre les femmes.

6. Action directe par les autorités compétentes de l'état pour combattre le chauvinisme mâle et la culture anti-femmes dans la société. Soutien et encouragement aux organisations non-gouvernementales de femmes.

Droits égaux pour tous les résidents du pays, indépendamment de leur nationalité

1 – Pleine et inconditionnelle égalité de tous les résidents d'Iran, indépendamment de leur citoyenneté, pour tous les droits et devoirs légaux, individuels, civils, sociaux et pour la sécurité sociale.

2 – Egale application des lois sur le travail et la sécurité sociale à tous les travailleurs indépendamment de leur nationalité.

3 – Liberté d'entrée, de résidence, de permis de travail, d'assurance, pour toutes celles et ceux qui demandent à résider en Iran.

Prohibition de la discrimination raciale

Le Parti communiste-ouvrier combat résolument contre le racisme et toute forme de préjugé raciste. Non seulement les lois du pays doivent explicitement prohiber toute discrimination raciale, mais aussi mettre l'accent sur l'opposition à la discrimination raciste autour du monde, qui doit faire partie de la politique extérieure permanente.

Elimination de l'oppression nationale

Le Parti communiste-ouvrier soutient l'élimination complète des discriminations nationales et de toute forme de discrimination nationale dans les lois du pays et dans la politique gouvernementale. Le Parti considère le nationalisme, l'identité nationale et la fierté nationale comme des notions très arriérées et dangereuses qui nient l'identité humaine universelle du peuple et étouffe la cause de l'égalité et de la liberté. Le Parti est strictement opposé à toute catégorisation de la population selon la nationalité et toute définition d'une identité nationale d'un peuple. Il soutient la mise en place d'un système dans lequel tous les résidents, indépendamment de leur nationalité, ont des droits égaux comme membres de la société et où aucune discrimination, négative ou positive, n'est exercée sur la base de la nationalité.

Comme principe général, le Parti communiste-ouvrier soutient que les gens d'origines nationales différentes doivent vivre comme des citoyens libres avec des droits égaux au sein d'entités nationales plus larges. Cela renforce les rangs des travailleurs pour la lutte de classe. Néanmoins, dans les cas où l'histoire de l'oppression nationale ont rendus a coexistence dans un état commun difficile, le Parti reconnaît le droit des nationalités opprimées, si elles le choisissent par une référendum directe et libre, de faire sécession et de former un état indépendant.

La question Kurde

En regardant la longue histoire de l'oppression nationale contre le peuple Kurde dans tous les pays de la région, et l'élimination sanglante des mouvements de protestation et des luttes pour l'autonomie du Kurdistan iranien aussi bien sous le régime du Shah que sous le régime Islamique, le Parti communiste-ouvrier reconnaît, le principe du droit de séparation du peuple Kurde de l'Iran pour former un état indépendant à travers un référendum libre. Le Parti condamner toute action violente ou militaire pour empêcher l'exercice de ce libre choix. Le Parti communiste-ouvrier appelle à la résolution immédiate de la question Kurde en Iran par le moyen d'un référendum dans les régions habitées par des kurdes dans l'ouest de l'Iran, sous la supervision d'une instance internationale reconnue. Untel référendum doit être tenu après le retrait des forces militaires du gouvernement central et une période d'activité libre pour tous les partis politiques au Kurdistan pour informer la population de leurs programmes, leurs positions et leurs conceptions.

De manière générale, le Parti communiste-ouvrier ne favorisa, à n'importe quel moment, la sécession du Kurdistan que s'il est hautement probable que cela ouvrira la voie à plus des droits civils plus progressistes et un environnement économique et social plus sûr et meilleur pour les travailleurs du Kurdistan. La position officielle du Parti sera décidée en fonction des intérêts de la classe ouvrière dans son ensemble et des travailleurs du Kurdistan en particulier, après une appréciation concrète de la situation à ce moment.

Le Parti communiste-ouvrier considère l'idée d'une autonomie Kurde, revendiquée par les forces

nationalistes au Kurdistan, non comme un pas en avant, mais comme une façon de perpétuer les identités nationales kurdes et non-kurdes dans un même cadre national. L'autonomie nationale est un lien pour éterniser et légitimer officiellement les divisions nationales, et permettre la continuation des conflits nationaux dans les années à venir.

Le Parti communiste-ouvrier considère comme invalide et illégal toute décision sur le futur du Kurdistan par une décision unilatérale du gouvernement, ou comme résultat de négociations entre le gouvernement central et les partis locaux, mis en place sans le consentement explicite de la population du Kurdistan elle-même dans un référendum libre et ouvert.

2.5. Normes sociales et culturelles modernes et progressistes

Les normes et les pratiques politiques et administratives dans la société devraient être modernes, laïques et progressistes. Ceci exige la purge complète de l'état et l'administration de la religion, de l'appartenance ethnique, le nationalisme, le racisme et n'importe quelle idéologie et institution qui contredit l'égalité absolue de tous et toutes devant les droits civiques et devant la loi, ou étouffe la liberté de pensée, de critique et d'enquête scientifique. La religion et le nationalisme sont par nature des tendances discriminatoires et réactionnaires, incompatibles avec la liberté humaine et le progrès. La religion, plus particulièrement, même si elle reste une affaire privée, est une barrière à l'émancipation et au développement humain.

L'institution d'un état laïque moderne et un système politique n'est que la première étape vers l'émancipation complète de la bigoterie et des préjugés religieux, nationaux, ethniques, raciaux et sexuels.

Le Parti communiste-ouvrier réclame la mise en place immédiate de ce qui suit:

Religion, nationalité et appartenance ethnique

1 – Liberté de religion et de l'athéisme. Complète la séparation de la religion de l'état. Elimination dans les lois de tout les notions et références religieuses et inspirées par la religion. Religion à être affaire privée avouée de l'individu. Elimination, dans les lois et cartes d'identité et papiers officiels, de toute référence à la religion d'une personne. Interdiction d'attribuer à une ou des personnes, individuellement ou collectivement, à un groupe ethnique ou religieux dans les documents officiels, dans les médias, et ainsi de suite.

2 – Séparation complète de la religion et de l'éducation. Interdiction d'enseigner les sujets et les dogmes religieux ou interprétations religieuses des sujets dans les écoles et des établissements d'enseignement. Toute loi ou règlement qui ouvre une brèche le principe de l'éducation non-religieuse laïque doivent être immédiatement supprimée.

3 – Interdiction de tout forme d'appui financier, matériel ou moral par l'état ou les établissements d'état à la religion et aux institutions et activités religieuses et sectes. L'état a le devoir de supprimer la religion des diverses sphères de la vie sociale par l'information et l'élévation du niveau de l'instruction publique et de la connaissance scientifique. Elimination de tout forme de référence aux fêtes et aux dates religieuses dans le calendrier officiel.

4 – Interdiction des cérémonies religieuses violentes et inhumaines. Interdiction de toute forme d'activité, cérémonie ou rituel religieuse qui soit incompatible avec les droits civiques des personnes et les principe de liberté et d'égalité de tous et toutes. Interdiction de toute forme de manifestation religieuse qui trouble la paix et la sécurité des personnes. Interdiction de toute forme de cérémonie ou de conduite religieuse qui est incompatible avec les lois et les règlements concernant la santé, l'hygiène, l'environnement et la cruauté envers les animaux.

5 – Protection des enfants et des personnes de moins de 16 ans contre toutes les formes de manipulation matérielle et spirituelle par des religions et des institutions religieuses. Interdiction d'attirer des personnes de moins de 16 ans dans des sectes religieuses ou des cérémonies et des lieux religieux.

6 – Tous les confessions et sectes religieuses doivent être enregistrées officiellement en tant qu'entreprises privées. Soumission des établissements religieux aux lois et aux règlements d'entreprise. Audition, par les autorités légales, des livres de comptes et des transactions des corps religieux. Soumission de ces établissements aux impôts qui s'appliquent à d'autres entreprises.

7 – Interdiction de toute coercition physique ou psychologique pour la conversion à une religion.

8 – Interdiction des coutumes religieuses, ethniques, traditionnelles, locales, etc. qui privent les droits des personnes à l'égalité et à la liberté, de la jouissance des droits civils, culturel, politiques et économiques reconnus en vertu de la loi, et leur libre participation à la vie sociale.

9 – Confiscation et saisie de tous les propriétés, richesses et bâtiments que les établissements religieux ont acquis par la force ou par l'état sous le régime islamique. Ceux-ci doivent être confiés aux corps élus par le peuple pour l'intérêt général.

10 – Interdiction d'attribuer à une personne ou à une groupe à une nationalité particulière, en public, dans les médias, dans les administrations, etc. sans leur permission expresse.

11 – Elimination de toute référence à la nationalité de la personne sur les cartes d'identité, les documents officiels, et des affaires officielles.

12 – Interdiction de stimuler la haine religieuse, nationale, ethnique, raciale, ou sexuelle. Interdiction de former des organismes politiques qui proclament officiellement la supériorité d'un groupe de personnes sur d'autres sur la base de leur nationalité, de l'appartenance ethnique, de la race, de la religion, ou du sexe.

La cohabitation, famille, mariage et divorce

1 – Droit pour chaque couple de plus de 16 ans ans de vivre ensemble à côté de leur propre choix. Toute forme de coercition par une personne ou autorité dans le choix du partenaire, de la cohabitation (ou du mariage) ou de la séparation (ou du divorce) est interdite.

2 – L'enregistrement simple est suffisant pour que la cohabitation puisse être reconnue officiellement et soit couverte par les lois sur la famille, si les parties le souhaitent ainsi. Laïcisation du mariage. Interdiction des rituels et des considérations religieuses pour les cérémonies publiques d'enregistrement du mariage. Une cérémonie, laïque ou religieuse, n'est obligatoire pour la validité du mariage et son statut devant la loi.

3 – Interdiction de toute forme de transaction financière pour le mariage, tel que le Mehriyye, *Shirbaha*, *Jahizieh* (paiements monétaires ou en nature par les deux parties), et ainsi de suite, comme limites et conditions préalables au mariage.

4 – Interdiction du *Ta'addod Zowjat* (droit islamique du mariage multiple pour les hommes) et du *Seegheh*(location d'épouse islamique).

5 – Égalité des droits pour la femme et l'homme dans la famille, dans le choix de la résidence, dans le soin et l'éducation des enfants, dans les décisions au sujet de la propriété et des finances de la famille, et dans tous les sujets concernant la cohabitation. Abolition du statut spécial de l'homme comme chef du ménage dans tous les lois et règlements, et égalité des droits pour la femme et l'homme dans le contrôle des affaires familiales.

6 – Droit de séparation sans conditions (divorce) pour la femme et l'homme. Égalité des droits et engagements pour la femme et l'homme dans la garde et soin des enfants après séparation.

7 – Droits égaux des partenaires lors de la séparation en ce qui concerne la propriété et les ressources qui ont été acquises ou employées par la famille, pendant la cohabitation.

8 – Abolition du transfert automatique du nom de famille du père aux enfants. La décision sur le nom de famille de l'enfant doit être laissée à l'accord mutuel des parents. Si aucun accord n'est conclu, l'enfant prend le nom de famille de la mère. Les références aux noms des parents sont à supprimer des cartes d'identité et d'autres documents officiels d'identité, tels que le passeport, permis de conduire, etc.

9 – Appui matériel et moral de l'état aux parents célibataires. Appui spécial aux mères divorcées ou qui ont élevé leurs enfants en dehors de mariage, face aux difficultés économiques ou aux pressions culturelles et morales réactionnaires.

10 – Abolition de toutes les lois et règlements anachroniques et réactionnaires criminalisant les rapports sexuels des hommes ou des femmes avec des personnes autres que leurs épouses ou époux.

Les droits des enfants

1 – Droit de chaque enfant à une vie heureuse, sûre et créatrice.

2 – La société est responsable d'assurer le bien-être de chaque enfant indépendamment des moyens et de la situation de sa famille. L'état est obligé d'assurer un niveau de bien-être le plus élevé possible, et les possibilités de développement des enfants.

3 – Allocations et services médicaux, éducatifs et culturels gratuits, afin d'assurer un niveau de vie élevé pour les enfants et des jeunes indépendamment de la situation de famille.

4 – Placement de tous les enfants sans famille ou sans soins familiaux sous la garde de l'état, avec des centres de leur vie et d'éducation modernes, attentifs, progressistes et bien équipés.

5 – Création des crèches bien équipées et modernes pour que tous les enfants aient accès à un environnement éducatif et social créateur indépendamment de la situation de famille.

6 – Égalité des droits pour tous les enfants nés dans ou en dehors du mariage.

7 – Interdiction du travail pour des enfants et les jeunes de moins de 16 ans.

8 – Interdiction des mauvais traitements sur les enfants à la maison, dans l'école et la société dans son ensemble. Interdiction stricte des punitions corporelles. Interdiction de soumettre les enfants à la pression et à l'intimidation psychologiques.

9 – Action judiciaire décisive contre l'abus sexuel des enfants. L'abus sexuel des enfants doit être considéré comme un crime grave.

10 – Poursuite et punition de toute personne qui, de quelque façon et sous n'importe quel prétexte,

empêche des enfants, garçons ou filles, de jouir de leurs droits civils et sociaux, telles que l'instruction, la récréation, et la participation aux activités sociales.

Relations sexuelles

1 – Les relations sexuelles libres et consenties sont un droit imprescriptible pour toute personne qui a atteint l'âge du consentement. L'âge du consentement légal pour les femmes et les hommes, est de 15 ans. Les relations sexuelles des adultes (personnes au-dessus de l'âge du consentement) avec des personnes en dessous de cet âge, même consenties, sont illégales et l'adulte doit être poursuivi selon la loi.

2 – Tous les adultes, femmes ou hommes, sont complètement libres de décider de leurs relations sexuelles avec d'autres adultes. La relation consentie entre adultes est une affaire privée et aucune personne ou autorité n'a le droit de la contrôler, d'y interférer lui ou de la rendre publique.

3 – Chacun-e, particulièrement les jeunes et les adolescents, devrait recevoir une éducation sexuelle, et être instruite sur les méthodes contraceptives et le sexe sain. L'éducation sexuelle devrait être une partie obligatoire du programme d'études au lycée. L'état est responsable de soulever rapidement la conscience scientifique de la population sur les sujets sexuels et les droits de l'individu dans la relation sexuelle, par l'information, la création de cliniques et des services consultatifs accessibles à tous et toutes, des programmes radio et tv adaptés, et à toutes autres méthodes efficaces.

4 – Les contraceptifs et les dispositifs de prévention doivent être gratuitement facilement disponible à tous les adultes.

L'avortement

Peu de phénomènes autant que l'avortement- c'est-à-dire l'élimination délibérée de l'embryon humain en raison des pressions culturelles et économiques – montrent le mépris inhérent de la vie humaine dans le système actuel et l'incompatibilité de la société de classes existante et des rapports d'exploitation avec la vie et le bien-être humain. L'avortement est un témoignage à l'aliénation des personnes et de leur vulnérabilité face aux privations et aux difficultés que la société de classes existante leur impose.

Le Parti communiste-ouvrier est contre l'acte de l'avortement. Le Parti combat pour la création d'une société où aucune pression ou circonstance ne conduirait des personnes à exécuter ou à accepter cet acte.

En même temps, aussi longtemps que les circonstances sociales défavorables conduisent un grand nombre de femmes à avoir recours à l'avortement clandestin, le Parti communiste-ouvrier, afin d'empêcher les abus par des profiteurs et d'assurer la protection de la santé des femmes, appelle à la mise en place des mesures suivantes :

1 – Légalisation de l'avortement jusqu'à la douzième semaine de la grossesse.

2 – Avortement après la douzième semaine autorisé légalement s'il y a danger pour la santé de la mère (jusqu'au moment où la césarienne rend possible de sauver le fœtus, en fonction de l'expertise médicale récente). De tels cas sont à établir par les autorités médicales compétentes.

3 – Tests de grossesse gratuits et largement diffusés. Education pour en permettre l'utilisation et d'assurer la détection rapide des grossesses non désirées.

4 – Avortement et soins post-avortement libres et gratuits par des gynécologues dans des cliniques reconnues.

5 – La décision, d'avorter ou non dépend de la femme seule. L'Etat a le devoir, cependant, de l'informer avant sa décision finale, des arguments et des recommandations contraires des autorités scientifiques et des conseillers sociaux, ainsi que des engagements financiers, matériels et moraux de l'état à son égard et à celui de son enfant.

6 – Pour réduire le nombre d'avortements, le Parti communiste-ouvrier réclame également l'introduction des mesures urgentes suivantes d'empêcher des grossesses non désirées et de libérer les femmes des pressions économiques, culturelles et morales.

7 – Large éducation sexuelle des personnes sur les contraceptifs et sur l'importance de la question. Services de consultation largement accessibles.

8 – Accès large et gratuit aux contraceptifs.

9 – Attribution de prêts et de ressources adaptées pour aider les femmes qui considèrent être obligées d'avorter en raison des contraintes économiques. L'état à le devoir impératif de pour prendre soin de l'enfant si la mère décide de lui donner naissance.

10 – Campagnes résolues contre les préjugés et les pressions morales qui conduisent des femmes à l'avortement. Appui actif d'état aux femmes contre de telles pressions, préjugés et intimidations.

11- Campagne contre les attitudes chauvines et arriérées, religieuses, masculines qui gênent le développement de la conscience sexuelle des personnes et, plus particulièrement, empêchent l'utilisation large des contraceptifs et des moyens de protection par les femmes et les jeunes.

Combat contre l'usage et le trafic de drogue

1 – Interdiction stricte de la vente et de l'achat des narcotiques. Poursuite et condamnation grave pour les responsables de la production illicite et du trafic de drogues.

2 – Aide au combat contre la drogue par l'élimination des raisons sociales et économiques qui poussent des personnes vers les drogues, et protection des toxicomanes contre les trafiquant-es et les réseaux.

3 – Décriminalisation de la vie des toxicomanes. Aide aux utilisateurs et utilisatrices de drogue à travers:

a – La création de cliniques d'état qui satisfont les besoins des utilisateurs et utilisatrices de drogue à condition qu'elles acceptent de participer aux programmes de réadaptation.

b – La légalisation de la possession de certaines drogues dans une quantité liée à l'usage personnel. Aiguilles et seringues gratuites dans les pharmacies et les cliniques traversants disponibles pour tous ceux et celles qui en ont besoin pour protéger contre les maladies telles que le sida et l'hépatite et pour restreindre la diffusion de telles maladies.

c – Interdiction de toute forme d'expulsion, d'incarcération ou d'isolement des utilisateurs de drogue en raison de leur penchant. Le penchant de drogue n'est pas en soi un crime.

Combat contre la prostitution

Combat actif contre la prostitution par l'élimination de ses causes économiques, sociales et culturelles, et l'action décisive contre les réseaux, les intermédiaires et les racketteurs.

Interdiction stricte de la prostitution organisée et du proxénétisme.

Décriminalisation de la vie et du travail des prostitué-es. Aide aux prostituées pour regagner leur dignité et amour-propre et se libérer des réseaux et des gangs criminels, à travers :

1 – Légalisation du commerce du sexe comme emploi individuel. Extension des lois de protection et des autorités légales pour défendre les prostituées contre la foule, les racketteurs, les extorqueurs, les souteneurs, etc.

2 – Délivrance de permis de travail à celles et ceux qui travaillent individuellement comme prostitué-es. Leur honneur et prestige en tant que membres respectables de la société doit être assuré, et il faut les aider d'organiser dans leur propre syndicat.

3 – Services médicaux préventifs et thérapeutiques spéciaux gratuits pour les prostitué-es pour les protéger contre les maladies et des dangers liés à la profession.

4 – Travail éducatif, encouragement et aide pratique par les organes responsables de l'état pour aider les prostitué-es à renoncer à la prostitution et à recevoir une formation professionnelle pour travailler dans d'autres secteurs.

Principes des procès

1 – L'accusé est innocent jusque ce que sa culpabilité soit démontrée.

2 – Les épreuves doivent avoir lieu sans provocation et jugements préconçus, et dans des conditions justes. Le lieu du procès, le ou la juge et de la composition du jury doit être déterminés de manière à assurer de telles conditions.

3 – L'accusé-e et ses avocat-es ont le droit de connaître et d'étudier tous les preuves, indices et témoignages de la poursuite ou du plaignant avant le procès.

4 – Il peut être fait appel du verdict de la cour, au moins une fois, par l'accusé-e, le ou la plaignant-e ou par les deux parties au procès.

5 – Interdiction des accusations publiques préalables au procès et sur les personnes impliqué-es tant que le procès est en cours.

6 – Interdiction des procès menés dans des circonstances où la pression de l'opinion publique empêche ou compromet les chances d'un procès impartial.

7 – Le témoignage de la police pèse le même poids que celui d'autres témoins.

8 – Les juges et les cours doivent être totalement indépendants du processus de l'enquête et de la recherche. L'exactitude légale des procédés de recherche doit être supervisée et approuvée par des juges spéciaux.

9 – Dans les lois pénales, l'abus et la violation du corps et l'esprit de la personne, la violence contre les enfants, les prétendus crimes de la passion commis contre des femmes, la violence domestique, les crimes de haine contre des groupes de personnes spécifiques, et les crimes comportant la violence et l'intimidation en général, devraient être des offenses traitées plus sérieusement que la violation des

droits et de la richesse de propriété, publique ou privé. Les prétendues punitions exemplaires devraient être remplacées par des peines correctives destinées à protéger la société de la récidive.

Droits de l'accusé et des contrevenants

1 – Une personne peut être détenue plus de 24 heures sans faire l'objet d'une accusation. L'endroit de la détention ne doit pas être une prison, mais faire partie des locaux habituels de la police.

2 – Avant l'arrestation, les détenus doivent connaître leurs droits.

3 – Chacun-e a le droit d'appeler un avocat ou des témoins dès son arrestation et son interrogatoire. Il ou elle a droit de faire deux appels téléphoniques pour contacter son avocat ou ses proches, ou n'importe quelle autre personne de son choix, dès la première heure de la détention.

4 – Les policier-es n'ont pas le droit, avant de mettre une personne en accusation, de prendre des empreintes digitales, des photographies de l'individu, ni de réaliser des contrôles médicaux ou des tests d'ADN sans sa permission.

5 – Lors de l'arrestation, les proches des détenus ou n'importe autre personne de leur choix, doit être immédiatement avisée de sa détention.

6 – Les actes de torture, d'intimidation, d'humiliation ou de pression psychologique contre des détenus, accusé-es ou condamné-es, est strictement interdite et sont considérés comme des crimes graves.

7 – L'obtention des aveux par menace ou incitation est interdite.

8 – La résistance pacifique à l'arrestation, la tentative pacifique de s'évader de prison, ou l'évasion lors de l'arrestation ne sont pas des crimes en eux-mêmes.

9 – Les policiers n'ont pas le droit d'interroger ou de rechercher des personnes ou d'entrer dans leurs domiciles sans l'autorisation des autorités juridiques compétentes.

10 – Le procureur, les laboratoires légaux et techniques responsables de l'examen des preuves matérielles, doivent être indépendants de la police. Ces établissements travaillent directement sous la conduite de la justice.

11 – Le tribunal de police doit être indépendant de la police. Les conclusions du tribunal doivent être rendus public.

12 – Les dossiers et les informations conservés par la police sur un-e individu-e doivent être lui être aisément accessibles pour étude.

13 – Les prisonnier-es sont protégé-es par les lois du travail et les lois générales.

14 – Les prisons doivent être administrées de façon indépendante de la police, sous le contrôle direct de la justice.

15 – Les inspecteurs et inspectrices élu-es doivent pouvoir visiter les prisons quand ils ou elles le veulent, et sans prévenir à l'avance.

Abolition de la peine de mort

La peine de mort doit être immédiatement supprimée. L'exécution, ou toute forme de punition qui porte

atteinte à l'intégrité corporelle (mutilation, punition corporelle, etc.) est interdite en toutes les circonstances. L'emprisonnement à vie doit également être aboli.

Respect de la dignité des personnes

1 – Interdiction d'évaluer, ouvertement ou de manière cachée, la dignité et la valeur sociale des personnes sur la base du grade, de la position, de la religion, de la nationalité, de la citoyenneté, du sexe, du niveau du revenu, de l'aspect, des capacités physiques, de l'instruction, et ainsi de suite.

2 – Interdiction de la diffamation.

3 – Interdiction de pratiquer des expériences et des essais médicaux, pharmaceutiques ou environnementaux sur des individus sans leur consentement explicite et averti. Interdiction de toute atteinte à l'intégrité physique de la personne (telle que la stérilisation, l'extraction ou la transplantation d'organes ou de membres, la manipulation génétique, l'avortement, la circoncision, et ainsi de suite) sans consentement averti de l'individu-e.

4 – Interdiction de l'utilisation de titres et d'appellations scolaires, religieuses, ou militaires (telles que général, ayatollah, le docteur, révérend, et ainsi de suite) en dehors de l'environnement professionnel approprié. Dans la communication publique, toute personne ne peut être appelée que de ses noms et prénoms. Interdiction de l'utilisation de titres dérogoratoires par quelque autorité publique ou privée que se soit.

5 – Interdiction de distinguer premières et secondes classe dans les transports en commun, chemins de fer, lignes aériennes, hôtels d'état, centres de loisirs, centres de vacances, et ainsi de suite. De tels services doivent être disponibles à tous à selon une norme unique la plus élevée possible.

Accès public aux mass media

Accès public aux médias de large diffusion. Création de radio publique et de réseaux TV et partage du temps d'émission entre les différents mouvements et associations, telles que conseils, partis, sociétés, etc. Abolition totale de toute forme de censure des médias, que ce soit pour des raisons politiques ou autres.

Langues régionales et nationale

Interdiction de toute forme de langue officielle obligatoire. L'état peut désigner l'une des langues courantes dans le pays comme langue principale de l'administration et de l'éducation, tout en assurant que locuteurs et locutrices d'autres langues puissent jouir des moyens nécessaires à la vie politique, sociale et éducative et que chacun-e puisse utiliser leur langue maternelle dans toutes les activités sociales et pour jouir de tous les possibilités publiques.

Modification de l'alphabet Farsi

Pour en finir avec la séparation de la société iranienne et du progrès scientifique, industriel et culturel dans le monde actuel, et afin d'aider la population à bénéficier de ce progrès et prendre une part plus directe et plus active dans ce monde, l'alphabet officiel du Farsi doit être systématiquement changé en alphabet latin.

Le Parti demande également que :

1 – L'Anglais soit enseigné à l'école dès le plus jeune âge, afin d'en une langue répandue dans l'éducation et l'administration.

2 – Le calendrier occidental (le calendrier officiel en service aujourd'hui à l'échelle internationale) doit être reconnu officiellement et employé dans les documents officiels à côté du calendrier local.

2.6. Lois sociales

Aussi longtemps que le capital dominera la société humaine, aussi longtemps que les gens devront vendre leur force de travail aux propriétaires des moyens de production et leur travail au capital afin de gagner leur vie, aussi longtemps que le système du travail salarié, de l'achat et de la vente de force de travail survivront, aucune législation du travail, quelque soit le nombre de clauses qu'elle contienne contient en faveur des travailleurs et des travailleuses, ne sera une législation du travail véritablement libre – une législation du travail pour la classe ouvrière. La véritable législation du travail pour la classe ouvrière est l'abolition du salariat et la création d'une société où tous et toutes contribuent volontairement et selon leurs capacités, à la production des nécessités de la vie et au bien-être de chacun-e, et partagent les produits de cet effort collectif selon leurs besoins.

Cependant, aussi longtemps que le salariat est en existence, le mouvement communiste-ouvrier s'efforcera d'assurer une législation sociale, au sein de ce système, apte à assurer le bien-être le plus élevé possible et les meilleures conditions de travail pour des travailleurs et les travailleuses, et de protéger la classe ouvrière de l'ensemble de la population des conséquences destructrices du salariat. Dans cette lutte, le communisme-ouvrier vise également à la mise en place de normes de travail qui favorisent le développement de la conscience de la classe ouvrière, son organisation et sa combativité.

Les lois de travail et la sécurité sociale, tout comme tous les droits et devoirs des citoyens, doivent s'appliquer aux travailleurs, travailleuses et résident-es étrangers-e, sans aucune exception. Le Parti communiste-ouvrier défend l'égalité des droits pour tous les travailleurs et travailleuses, indépendamment de la citoyenneté, nationalité, religion, sexe, et ainsi de suite. Ses revendications essentielles au niveau social sont :

Législation du travail

1. Pleine et entière liberté d'organisation pour la classe ouvrière.
2. Droit de grève complet et inconditionnel. Les grèves n'ont pas besoin d'autorisation de l'état. Paiement intégral des salaires pendant la période de la grève. Accès aux médias pour que les grévistes exposent leur situation et de répondent aux déclarations de l'état et des employeurs. Il est illégal d'interdire une grève, sous quelque prétexte que se soit, tel que les "intérêts nationaux et patriotiques",

l'"état de l'urgence", la "guerre", etc.

3. Interdiction d'employer des briseurs de grève, la police ou l'armée pour remplacer les grévistes, dans toute entreprise, publique ou privée.
4. Droit pour les travailleurs d'arrêter le travail tant que leurs revendications concernant les agissements des employeurs et de leurs représentants, les questions de sécurité ou des problèmes imprévus sur le lieu de travail, sont en cours de règlement.
5. Autorisation des piquets de grève. Liberté pour tous et toutes de se joindre à un piquet de grève, s'ils sont employés de l'entreprise concernée.
6. Introduction immédiate d'une semaine de travail de 30 heures maximum (cinq jours ouvrables de six heures), d'une semaine de 25 heures dans les métiers fatigants, et réduction régulières des heures de travail tous les cinq ans. Inclusion dans les heures de travail des pauses de midi, de permutation, de douche après le travail, de formation, de réunion de l'Assemblée générale.
7. Deux jours de congés consécutifs en semaine. Week-ends à prendre le samedi et le dimanche [au lieu du vendredi actuel] pour se conformer à la norme courante dans le monde, notamment dans les pays industriellement avancés. Vacances annuelles d'au moins 30 jours. Autorisations des sorties, en plus du congé annuel, et sans réductions du salaire, pour s'occuper de problèmes personnels imprévus. Possibilité pour que les femmes de prendre deux jours pendant les périodes menstruelles.
8. Prohibition des heures supplémentaires. Le salaire normal des travailleurs et travailleuses doit être suffisant pour que personne ne soit obligé de faire des heures supplémentaires par nécessité économique.
9. Le premier mai doit être un jour férié, journée internationale des travailleurs.
10. Le huit mars doit être un jour férié, journée internationale des femmes.
11. Interdiction du travail aux pièces de travail, tel que le travail à la pièce et les travaux sous contrat.
12. Un salaire minimum est fixé par les représentants des travailleur et travailleuses.
13. Augmentation automatique du salaire minimum proportionnellement à l'inflation.
14. Le montant de l'augmentation annuelle minimum des niveaux de salaire sera décidé par la négociation collective au niveau national entre les représentants des organisations des travailleur et travailleuses, des employeurs et de l'état.
15. Egalité de salaires pour les femmes et les hommes pour un travail identique.
16. Interdiction des salaires versés en nature. Interdiction des retards dans les paiements de salaire. 20- Interdiction des amendes ou de toutes autres déductions du salaire sous divers prétextes. Paiement des salaires pour des absences valides, des périodes de la maladie et de convalescence, des grèves ou de toute interruption de la production pour quelque raison que ce soit, ou en raison des actions de l'employeur.
17. Interdiction de lier le salaire des travailleur et travailleuses aux circonstances et aux facteurs autres que l'acte du travail lui-même (tel que l'augmentation des commandes, de la productivité, de la discipline, des objectifs de production, etc.). Le salaire des travailleur et travailleuses devrait être payé dans l'une seule pièce, comme salaires.
18. Interdiction du travail des enfants. Interdiction de l'emploi professionnel des enfants et des jeunes avant l'âge de 16 ans.
19. Interdiction des travaux lourds pour les travailleuses enceintes ou pour ceux et celles dont la santé serait en danger en raison de difficultés physiques particulières. Droit pour tout travailleur ou

travailleuse de refuser d'effectuer un travail, qu'il ou elle considère comme physiquement ou mentalement nocif.

20. Interdiction des licenciements. Paiement intégral, au même niveau que le dernier salaire reçu, des travailleurs et travailleuses dont l'entreprise est fermée, jusqu'à ce qu'ils ou elles trouvent un nouvel emploi. L'Etat a la responsabilité de trouver l'emploi comparable pour les travailleurs et les travailleuses qui perdent leur emploi en raison de la fermeture de l'entreprise. Formation professionnelle financée par l'Etat, pour les travailleurs dont la profession ou la branche devient obsolètes suite aux changements technologiques.

21. Allocation de chômage adaptée, équivalente au dernier salaire reçu, pour toute personne sans emploi de plus de 16 ans et apte au travail. Allocation de chômage adaptée et autres allocations nécessaires pour toute personne qui ne peut travailler pour des raisons physiques ou psychologiques.

22. Abaissement de l'âge de retraite, pour les femmes comme pour les hommes, à 55 ans ou après 25 ans d'emploi (après 18 ans dans des métiers fatigants). Pension de retraite équivalente au salaire maximum reçu durant la carrière. Augmentation automatique de la pension proportionnelle à l'augmentation des salaires.

23. Obligation de lieux de travail sûrs et sains, minimisant les risques de travail, sans souci du coût, en appliquant les équipements et les ressources les plus avancés en service dans le monde entier. Observation et contrôles médicaux réguliers contre des risques professionnels et les maladies, par des établissements médicaux des employeurs, et financés par les employeurs et l'état.

24. Assurance complète des travailleur et travailleuses contre les blessures et dommages liés au travail, qu'ils se produisent à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de travail. Les travailleurs et travailleuses n'auront pas à prouver une négligence de la part de l'employeur ou de la gestion. Paiement intégral de la pension aux travailleurs et travailleuses frappées d'incapacité en raison des dommages liés au travail.

25. Formation des conseils d'arbitrage avec des membres élus par les travailleur et travailleuses.

26. Mise en place et application des règlements internes des ateliers et des unités économiques et de production par les représentants élus des travailleurs et des travailleuses.

27. Formation de commissions d'inspection du travail pour superviser l'exécution correcte de la loi du travail dans tout le pays, dans tous les lieux de travail et établissements, y compris dans les services domestiques.

28. Obligation pour l'employeur de négocier avec les représentants des travailleurs et travailleuses sur toute décision qui change de façon substantielle les méthodes, les horaires, le lieu de travail et le nombre d'emplois.

29. Droit pour les représentant-es des travailleurs et travailleuses d'inspecter les livres de compte de l'entreprise dans laquelle ils ou elles travaillent. L'employeur est obligé de fournir aux travailleurs et travailleuses toute information dont ont besoin au cours de l'inspection.

Bien-être social et assurance

Le Parti appelle à :

1. Versement d'une allocation chômage équivalente au salaire minimum officiel pour toutes les personnes sans emploi de plus de 16 ans.

2. Paiement d'une pension d'état équivalent au salaire minimum officiel pour toutes les personnes de

plus de 55 ans qui n'ont pas de pension de retraite.

3. Placement sous la garde de l'état tous les enfants et jeunes au-dessous de 16 ans dont le subsistance et le bien-être approprié n'est pas pris en charge par la famille.

4. Santé libre, gratuite et universelle. Contrôles réguliers et vaccination complète des enfants. Régime proportionné et approprié pour conserver en bonne santé tous les enfants, indépendamment du revenu de la famille, de la région, du domicile, etc. Extirpation des maladies épidémiques et infectieuses résultant des environnements pollués et non-hygiéniques. Dépistage régulier des maladies cardiaques, du cancer et de toute maladies pour lesquelles un diagnostic effectué à temps est essentiel pour un traitement efficace. Amélioration sérieuse des normes de la santé publique et de l'information du public sur la santé. Expansion et organisation des ressources médicales et thérapeutiques de manière à donner l'accès immédiat à un médecin, à des médicaments et à un traitement adapté pour tous, et toutes.

5. Instruction universelle, obligatoire et gratuite jusqu'à l'âge de 16 ans. Instruction gratuite et universelle au plus haut niveau (université et spécialisation). Bourses adaptées pour les étudiants et étudiantes. Extirpation de l'analphabétisme, et augmentation continue du niveau de l'instruction publique, y compris les connaissances scientifiques et techniques. L'éducation est le droit de tous et toutes, et l'accès des personnes à l'éducation et à la formation doit être totalement indépendant du revenu familial.

6. Logement adapté garanti pour tous et toutes, en termes d'espace, d'hygiène, de sécurité et de commodités (électricité, eau chaude et froide, salle de bains à l'intérieur du bâtiment, traitement de l'air, chauffage, raccordement au téléphone et aux réseaux de TV, et accès aux services publics locaux). Les coûts de logement ne doivent pas excéder 10% du revenu de l'individu ou de la famille; tout surcoût doit être couvert par une subvention d'état. Personne ne doit être sans logement, ou vivre dans un logement inférieur à ces standards; l'état est obligé, en vertu de la loi, de fournir immédiatement un logement adapté à tous les citoyens.

7. Installation de centres commerciaux spéciaux, tels que services de garderie, pépinières, cantines, restaurants libre-service, laveries automatiques, etc. de proximité et dans les secteurs de logement pour soulager le fardeau des travaux domestiques et pour faciliter la participation de toutes les personnes aux activités sociales.

8. Création de salles de sports gratuites, d'équipements culturels et artistiques de proximité (salles de gymnastique, théâtres et ateliers, bibliothèques, etc.) avec des entraîneurs et des formateurs

9. Mise en place des équipements nécessaires pour la participation active des personnes handicapées dans tous les secteurs de la vie sociale. Mise en place d'équipements spéciaux pour les personnes handicapées physiques dans les lieux publics, sur les routes, les secteurs de logement, etc. Fourniture libre des instruments et des dispositifs techniques nécessaires de faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées.

10. Création d'équipements et d'établissements de service pour satisfaire les besoins des personnes âgées et pour améliorer la qualité de leurs vies. Fourniture de ressources et d'équipements nécessaires pour aider les personnes âgées à continuer à participer activement et créativement à la vie sociale.

11. Création de réseaux urbains d'autobus et de métros gratuits.

12. Prolongation des services urbains (électricité, eau, téléphone, établissements éducatifs, médicaux et culturels, etc.) à tous les secteurs ruraux, et à élimination de la disparité d'assistance sociale entre la ville et la campagne.

2.7. Relations Internationales

Le Parti communiste-ouvrier d'Iran considère les principes suivants comme fondements de la politique de gouvernement dans les relations internationales :

- 1 – Abolition de la diplomatie secrète. Soumission de la politique étrangère et des mesures diplomatiques aux lois et décisions des corps législatifs populairement élus.
- 2 – Solidarité matérielle et morale avec la classe ouvrière, les mouvements socialistes et tous les mouvements sociaux dans différents pays qui combattent pour les droits et les libertés semblables à ceux contenus dans ce programme. Pression politique et diplomatique sur tous les régimes qui dénie à leurs citoyens les droits civils et individuels élémentaires.
- 3 – Soutien à la mise en place d'institutions internationales qui représentent la libre volonté des personnes et qui visent à favoriser leurs droits et leur bien-être dans le monde entier. Soutien à l'abolition de tous les organes impérialistes et militaristes, traités et organisations internationales qui violent l'égalité et la liberté des personnes dans les différents pays autour du monde.
- 4 – Attribution permanente d'une partie des ressources, techniques et compétences humaines du pays afin d'améliorer la vie économique et culturelle des personnes dans les régions plus pauvres du monde.
- 5 – Interdiction de l'entrée du pays dans des traités anti-humains, hégémonistes et répressifs.

* * *

Le Parti communiste-ouvrier d'Iran invite la classe ouvrière et tout ceux qui partagent ses objectifs à rejoindre ses rangs.